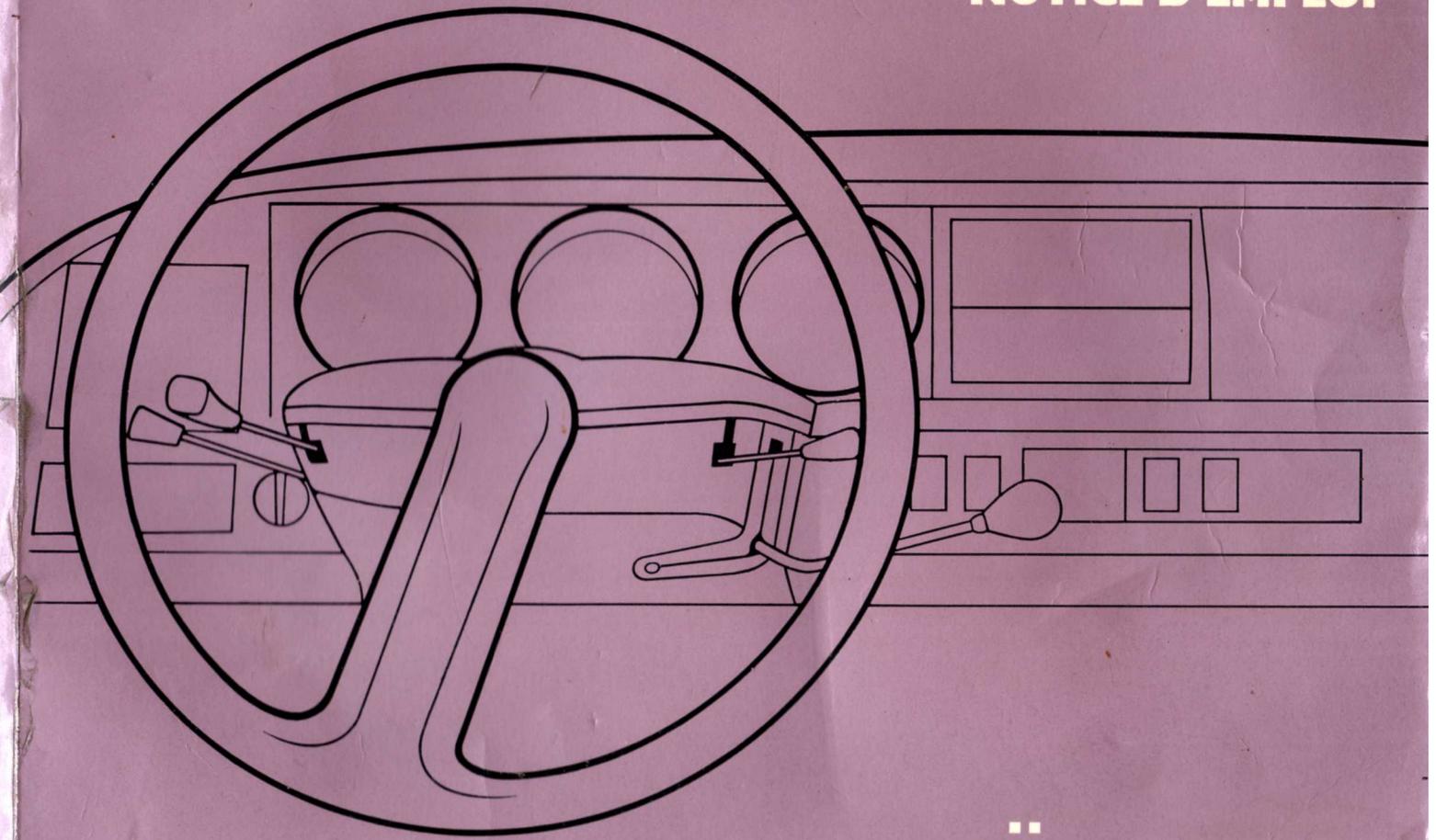


NOTICE D'EMPLOI



CITROËN  **D** BREAKS ET
DÉRIVÉS

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffres, capot, glaces...</i>	2
Poste de conduite <i>Commandes et accessoires Instruments de bord</i>	4 6
Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	8
Mise en route <i>Antivol, contact, démarrage, starter</i>	12
Conduite <i>Vitesses, freins, garde au sol</i>	14
Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace</i>	16
Climatisation <i>Aération, chauffage désembuage</i>	18
Accessoires de confort <i>Cendriers, pare-soleil, plafonniers...</i>	20

ENTRETIEN COURANT

Niveaux eau, huile, <i>LHM...</i>	22
Mécanique et électricité	24
Carrosserie	26
Habitacle	28

INCIDENTS

Anomalie signalée par un instrument de bord	6
Remplacement d'une roue	30
Remplacement d'une lampe	32
Réglage des projecteurs	36
Remplacement d'un fusible	37
Remplacement de la batterie	38
Remplacement d'une bougie	38
Remplacement en dépannage du « LHM »	38
Mise en route à la manivelle	38
Remorquage	38

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités	40
Moteur	42
Transmission	44
Installation hydraulique	45
Suspension	46
Freinage	48
Direction et roues	50
Équipement électrique	52
Carrosserie et aménagements intérieurs	54

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie	56
Conduite et Coût d'utilisation	56
Chargement	56
Caravaning	57
Identification du véhicule	57
Pièces de rechange	57
Déplacements à l'étranger	58

page 60: **INDEX ALPHABÉTIQUE**

au dos de la notice: **MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTRÔLES AVANT DÉPART**

Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffres, capot...</i>	2
Poste de conduite <i>Commandes et accessoires</i>	4
<i>Instruments de bord</i>	6
Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	10
Mise en route <i>Antivol, contact, démarrage, starter</i>	12
Conduite <i>Vitesses, freins, garde au sol</i>	14
Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace</i>	16
Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage...</i>	18
Accessoires de confort <i>Cendriers, pare-soleil, plafonniers...</i>	20

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition; les instruments de bord ont été rassemblés à la page 6, afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 56 avant de prendre le volant pour la première fois.

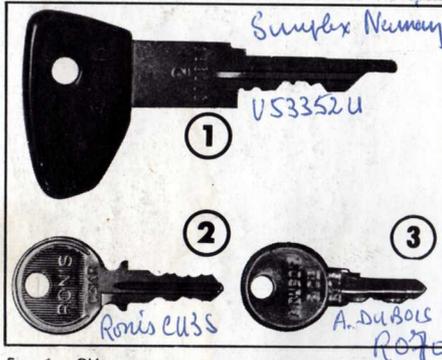


Fig. 1 - Clés

- 1 - Antivol - contact - démarreur
- 2 - Portes latérales et porte arrière
- 3 - Boîte à gants

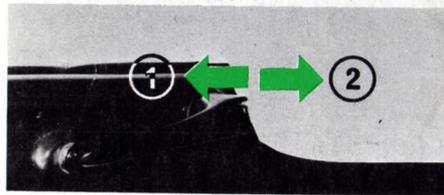
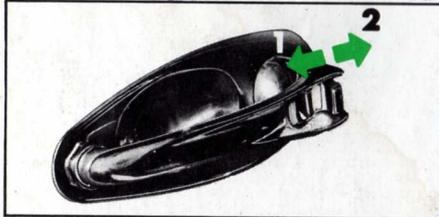


Fig. 2 - Poignée intérieure arrière (suiv. Equip)

- 1 - Ouverture
- 2 - Verrouillage

Clés (Fig. 1)

La clé la plus grande commande le combiné : « Antivol-Contact-Démarreur » (v. page 12). Les clés les plus petites commandent : l'une les serrures des portes latérales avant et de la porte arrière (Rep. 2) ; l'autre, le couvercle de la boîte à gants (Rep. 3).

Nous vous recommandons d'en noter les numéros aux lignes prévues à cet effet dans le « Guide d'entretien » accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur :

Ouverture : soulever la poignée.
Verrouillage : à clé, sur les portes avant.

De l'intérieur (Fig. 2) :

Ouverture : amener la gâchette vers l'arrière (Rep. 1).
Verrouillage : pousser la gâchette vers l'avant (Rep. 2).
Déverrouillage : ramener la gâchette en position médiane.

L'ouverture des portes avant provoque l'éclairage des plafonniers.

Sécurité enfants

Abaisser les leviers situés sous les serrures des portes arrière : celles-ci ne peuvent alors être ouvertes que de l'extérieur.

Porte arrière (Fig. 3)

Pour ouvrir : appuyer sur le bouton situé au bas des chevrons et soulever le hayon supérieur jusqu'à enclenchement de la béquille dans son cran d'arrêt. Le hayon inférieur se rabat à l'horizontale en appuyant sur les deux leviers latéraux intérieurs (Rep. 1). A l'arrêt, pour chargement, ce hayon peut supporter jusqu'à 250 kg.

Pour fermer : libérer la béquille et laisser retomber la porte.
Le bouton peut être verrouillé par la clé des portes latérales avant.

Boîte à gants

Tourner le bouton dans le sens horloge pour ouvrir. L'ouverture entraîne l'éclairage intérieur. Le bouton peut être verrouillé à l'aide de la clé prévue à cet effet.

Capot (Fig. 4 et 5)

Pour ouvrir : tirer sur les deux anneaux situés respectivement à gauche et à droite de l'habitacle sous la planche de bord. Le capot se soulève légèrement de lui-même. Glisser ensuite la main sous le capot, à droite, et soulever le levier de sécurité. Pour maintenir le capot ouvert, utiliser la béquille prévue à cet effet.

Pour fermer : dégager la béquille et baisser le capot en le retenant puis le laisser retomber librement dans la dernière partie de la course.

Orifice de remplissage de carburant

Il est placé sous une trappe située dans l'aile arrière droite de la voiture. Soulever le couvercle pour accéder au bouchon de fermeture

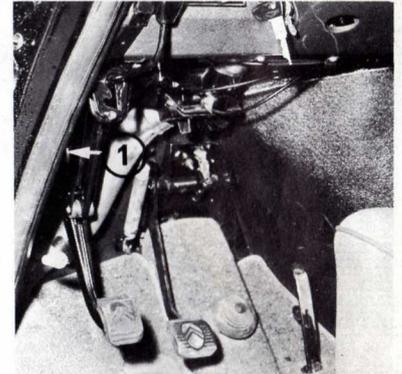


Fig. 4 - Ouverture du capot
1 - Anneau de déverrouillage

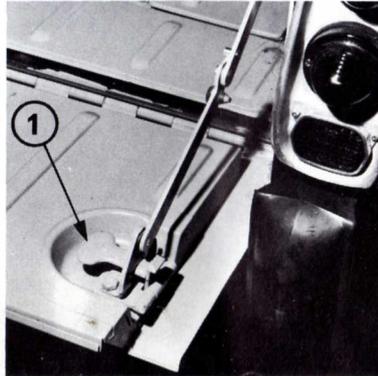


Fig. 3 Ouverture de la porte arrière
hayon inférieur
1 - Leviers latéraux

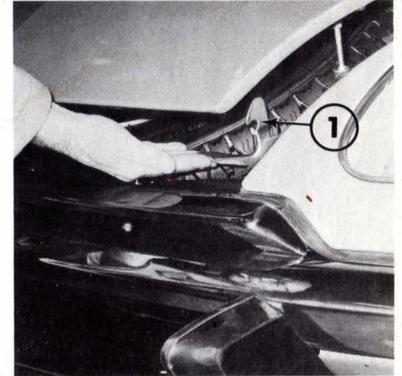
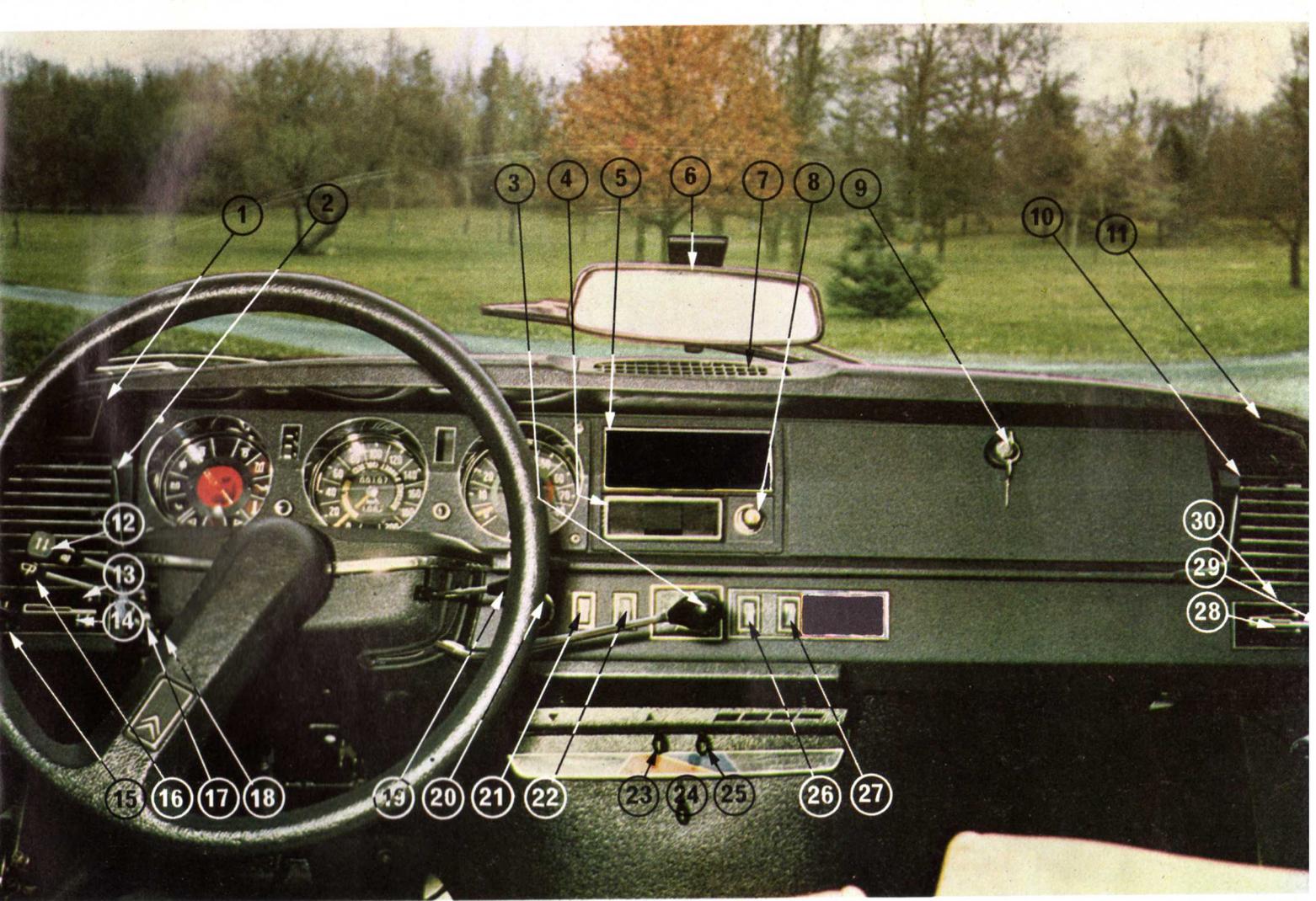


Fig. 5 - Ouverture du capot
1 - Levier de sécurité

	Voir page
1 Bouche de désembuage/dégivrage de la glace avant gauche	18
2 Aérateur gauche	18
3 Levier des vitesses	14
4 Cendrier	20
5 Poste radio (<i>suivant équipement</i>)	20
6 Rétroviseur	10
7 Haut-parleur (<i>suivant équipement</i>)	20
8 Allume-cigare	20
9 Boîte à gants	2
10 Bouche de désembuage/dégivrage de la glace avant droite	18
11 Aérateur droit	18
12 Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs optique et sonore	16
13 Commande d'aération du haut de l'habitacle côté gauche	18
14 Commande d'aération du bas de l'habitacle côté gauche	18
15 Commande d'orientation de l'aération du haut de l'habitacle côté gauche ...	18
16 Commande d'essuie-glace et de lave-glace	16
17 Combiné anti-vol/contact/démarrage	12
18 Commande du rhéostat d'éclairage du tableau de bord	6
19 Commande des projecteurs	17
20 Commande de starter	13
21 Interrupteur des plafonniers	20
22 Interrupteur du pulseur d'air	19
23 Commande de répartition d'air entre haut et bas	18
24 Commande de réglage de la température d'air	19
25 Commande de réglage du débit d'air	19
26 Interrupteur du chauffage électrique de la lunette arrière (<i>suivant équipement</i>).	19
27 Interrupteur du groupe de chauffage arrière (<i>Pour certains pays étrangers</i>) ...	—
28 Commande d'aération du bas de l'habitacle côté droit	18
29 Commande d'orientation de l'aération du haut de l'habitacle côté droit	18
30 Commande d'aération du haut de l'habitacle côté droit	18



- *A part la montre, les instruments ci-après ne fonctionnent que contact mis.*
- *L'éclairage des instruments est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur. Il est réglable, jusqu'à extinction, à l'aide d'un bouton situé sous le bloc de direction, côté gauche (Rep. 18, fig. 6 ou 19, fig. 7)*

● 1 **Jauge de carburant.**

Capacité du réservoir : 65 litres.

● 2 **Bouton de contrôle des voyants rouges.**

Lorsqu'on appuie, les voyants rouges 8, 9, 10 et 17 doivent s'allumer. Ceci permet de contrôler à tout moment le fonctionnement de ces témoins particulièrement importants. S'ils ne s'allument pas, les faire remettre en état sans attendre.

● 3 **Tachymètre.**

Avec :

- Compteur kilométrique totalisateur.
- Compteur kilométrique partiel (remise à zéro en poussant et tournant — sens horloge — le bouton situé à droite du tachymètre).
- Distances d'arrêt (v. page 15).

● 4 **Thermomètre d'eau (Pour certains pays étrangers et sur « Ambulance »).**

● 5 **Compte-tours électronique.**

L'aiguille ne doit pas pénétrer dans la zone rouge. Ne pas dépasser 4000 tr/mn pendant les 1000 premiers kilomètres.

● 6 **Montre électrique.**

Mise à l'heure en poussant et tournant le bouton.

● 7 **Voyant bleu d'éclairage des phares.**

● 8 **Voyant rouge de pression hydraulique.**

Peut s'allumer quand on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler. S'il s'allume en route, de façon permanente, s'arrêter immédiatement et faire appel à un Agent Citroën.

● 9 **Voyant rouge de pression d'huile moteur.**

S'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile (v. page 22). S'il reste allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un Agent Citroën.

● 10 **Voyant rouge de température d'eau.**

S'il s'allume, arrêter immédiatement le moteur, vérifier le niveau d'eau en prenant les précautions nécessaires (v. page 22) et compléter éventuellement. S'il reste

allumé malgré un niveau correct, rejoindre à faible allure un Agent Citroën.

● 11-12 **Voyant vert des clignotants.**

S'ils ne fonctionnent pas, vérifier les clignotants (v. page 34).

● 13 **Voyant jaune d'usure des freins avant.**

S'il s'allume lorsqu'on appuie sur le pédale, les plaquettes sont à faire remplacer dès que possible (v. page 15).

● 14 **Voyant jaune de charge batterie.**

S'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, s'adresser à l'Agent Citroën le plus proche après avoir toutefois vérifié les connexions de l'alternateur et du régulateur. Si l'incident a lieu de nuit, éviter d'utiliser les phares directionnels afin d'économiser le courant.

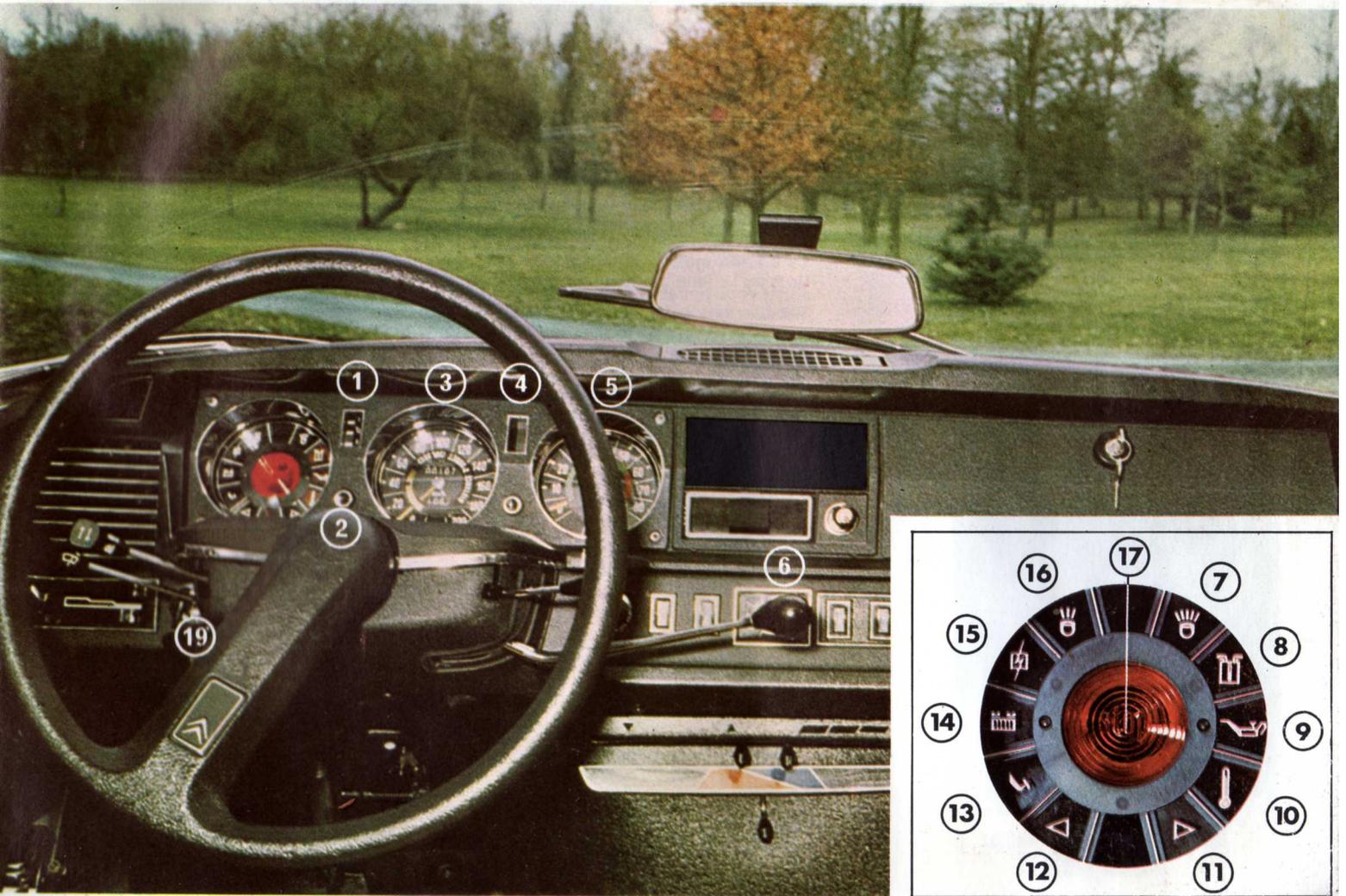
● 15 **Voyant jaune de chauffage de la lunette arrière.**

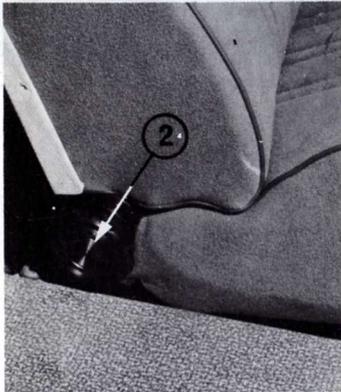
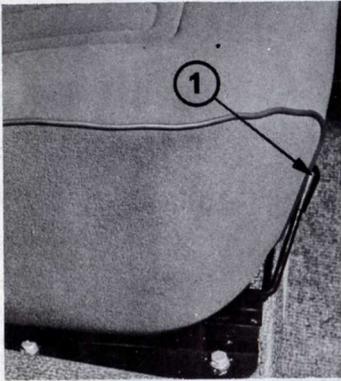
(suivant équipement).

● 16 **Voyant vert des lanternes.**

● 17 **Voyant rouge d'arrêt impératif.**

S'allume avec l'un des voyants rouges 8, 9 ou 10.





Sièges avant

Réglage longitudinal (Fig. 8 - Rep. 1)

Le levier de verrouillage du siège est situé à l'avant de l'assise, à main droite. Le manoeuvrer verticalement pour déplacer le siège. Le lâcher pour verrouiller le siège dans la position choisie.

Inclinaison du dossier (Fig. 8 - Rep. 2)

Le bouton moleté de commande est situé sur le côté extérieur du siège, à l'aplomb du dossier. Le faire tourner, en dégageant le dos, pour incliner ou pour redresser le dossier.

Position couchette : Placer préalablement le siège à la position la plus avancée, puis incliner le dossier jusqu'à fond de course.

Réglage de la coiffe d'appui-tête (suivant équipement)

Les boutons-pression et le retournement de la coiffe permettent de la placer dans quatre positions différentes.

Fig. 8 - Réglages du siège
1 - Réglage longitudinal
2 - Inclinaison du dossier

Banquette arrière (sur « Break » et « Commerciale ») (Fig. 9 et 10)

Cette banquette peut s'escamoter dans le plancher par basculement : avancer les sièges avant, rabattre vers l'avant le coussin de la banquette arrière en le soulevant à l'aide des poignées (Rep. 1) situées de chaque côté. Dégager les 2 loquetaux (Rep. 2) puis rabattre le dossier en appuyant pour le verrouiller.

Pour réutiliser la banquette, opérer de façon inverse après avoir libéré le dossier en appuyant sur le ressort de maintien (Rep. 3).

Banquette arrière (sur « Ambulance »)

Cette banquette est en deux parties : celle de gauche se rabat lors de l'utilisation du véhicule avec un brancard ; celle de droite peut également se rabattre. Pour ces opérations, procéder ainsi :

Avancer les sièges avant au maximum. Relever la béquille de soutien fixée sur le côté intérieur du coussin d'assise de gauche.

Basculer ce coussin vers l'avant puis basculer le dossier après l'avoir dégagé de son ressort de maintien.

Pour rabattre la partie droite, procéder de la même façon après avoir enlevé la béquille de maintien en dévissant les deux boulons de fixation.

La remise en place s'effectue de façon inverse en débloquant préalablement les ressorts de maintien.

Strapontins (sur « Break »)

Deux strapontins, disposés en quinconce, sont escamotés dans le plancher. Pour les utiliser, soulever la partie métallique amovible percée d'un trou et l'accrocher au moyen de la sangle prévue à cet effet.

Relever ensuite les strapontins et leurs dossiers.



Fig. 9 - Banquette arrière escamotable
1 - Poignées

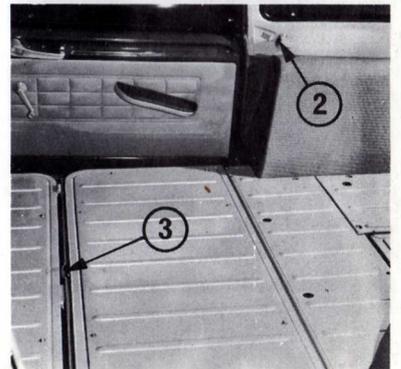


Fig. 10 - Banquette arrière escamotable
2 - Loquetaux
3 - Ressort de maintien



Fig. 11 - Ceinture de sécurité
1 - Ouverture

Ceintures de sécurité

Nos essais et les statistiques mondiales concluent à l'efficacité démontrée de la ceinture de sécurité.

Citroën vous engage à la porter, convenablement ajustée.

Fermeture : Faire pénétrer l'extrémité de la boucle à levier dans la boucle souple de même couleur.

Ouverture : Faire basculer le levier 1 (voir fig. 11).

Réglage : La boucle de la ceinture doit être située à la hauteur des hanches, sur le côté, le baudrier croisant bien le buste.

Modifier la longueur du brin court (côté intérieur de la voiture) en faisant coulisser la sangle dans la boucle de réglage; la ceinture doit être ajustée au corps sans trop le serrer.

Ces ceintures ne sont pas prévues pour des enfants de moins de six ans et une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois.

Les sangles ne doivent pas être vrillées en utilisation, ni risquer de s'user ou de se rompre par frottement sur des arêtes.

Lorsqu'une ceinture n'est pas utilisée, accrocher l'extrémité à levier en l'introduisant dans la boucle située au-dessous du point d'ancrage supérieur; basculer le levier d'ouverture pour la dégager.

Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc; faire vérifier les ancrages.

Les agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrière.

Rétroviseurs**Intérieur :**

Le levier situé en bas du rétroviseur permet de le mettre en position de jour : levier tiré vers soi, ou de nuit : levier poussé vers le pare-brise.

Extérieurs (voir fig. 12) :

La rigidité des boîtier et articulation inférieure du bras des rétroviseurs extérieurs est réglable.

Position de conduite

Régler la position longitudinale du siège, la hauteur et l'inclinaison de l'assise, en fonction des commandes.

Régler ensuite l'inclinaison du dossier selon le style de conduite.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

Attacher ensuite la ceinture de sécurité et en régler éventuellement la longueur.

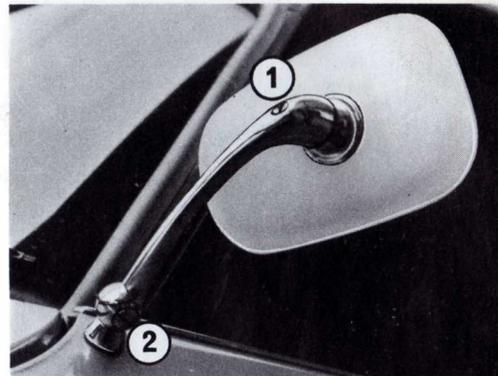


Fig. 12 - Rétroviseur extérieur
1 - 2 - Vis de réglage de rigidité

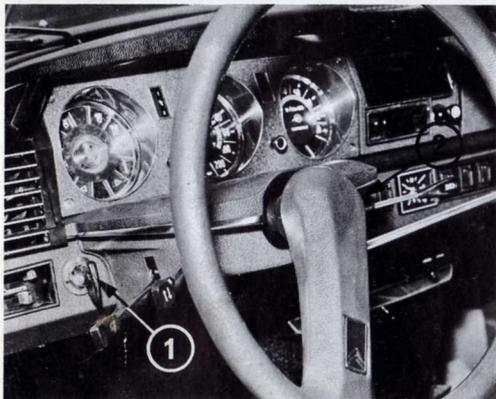


Fig. 13 - Mise en route
 1 - Combiné antivol
 2 - Commande de starter

Combiné antivol (Fig. 13 et 14)

Le combiné est situé dans la partie inférieure de la planche de bord, à gauche du bloc de direction. Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge, sont les suivantes :

- 1 - Antivol (direction verrouillée).
- 2 - Garage (direction libre).
- 3 - Contact.
- 4 - Démarrage.

- Lâcher la clé dès que le moteur est entraîné.
- Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, il faut couper le contact pour pouvoir actionner de nouveau le démarreur (ceci en raison d'un dispositif de sécurité destiné à empêcher la mise en action du démarreur quand le moteur tourne). Il peut être nécessaire, pour passer de la position « antivol » à la position « garage », de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

Pour retirer la clé, la tirer légèrement en s'approchant de la position choisie (« antivol » ou « garage »).

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

Commande d'admission du filtre à air

Elle est située sur le côté gauche du filtre et comporte deux positions repérées « été », « hiver ».

Commande de starter

- **Ne l'utiliser que si le moteur est froid.**
- Il peut être nécessaire de la laisser en ouverture partielle pendant quelques instants de route pour obtenir immédiatement un fonctionnement correct du moteur.
- Ne pas oublier de la repousser à fond dès que le moteur accélère normalement. (voir utilisation à la page ci contre).

Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles située au dos de la notice peut éviter un oubli.

Mise en route

(Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé)

Mettre la commande d'admission du filtre à air en position « été » ou « hiver », selon le cas.

Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.

S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et le frein d'immobilisation serré.

A la différence des autres commandes qui, toutes, sont extrêmement douces, celle du frein de secours exige un appui très énergique du pied.

Tourner la clé jusqu'à ce que les voyants de charge et de pression d'huile moteur s'allument : le contact est établi. Le voyant de pression hydraulique peut s'être également allumé.

Si le moteur est froid :

Tirer à fond la commande de starter.

Actionner le démarreur sans toucher l'accélérateur.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, couper le contact, attendre trois ou quatre secondes avant de recommencer.

Si le moteur est tiède ou chaud :

Appuyer sur l'accélérateur et actionner le démarreur.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, couper le contact, attendre trois à quatre secondes puis recommencer, sans lever le pied de l'accélérateur.

Avant d'engager la première vitesse

Repousser partiellement le starter pour que le moteur ne tourne pas à plus de 900 à 1 000 tr/mn.

Ne pas emballer le moteur.

Le laisser tourner quelques instants pour permettre à la voiture de prendre la hauteur voulue.

Les voyants de charge et de pression d'huile moteur doivent s'être éteints.

Si le voyant de pression hydraulique s'est allumé, en attendre l'extinction.

Après départ (moteur froid)

Repousser à fond le starter dès que le moteur accélère normalement.

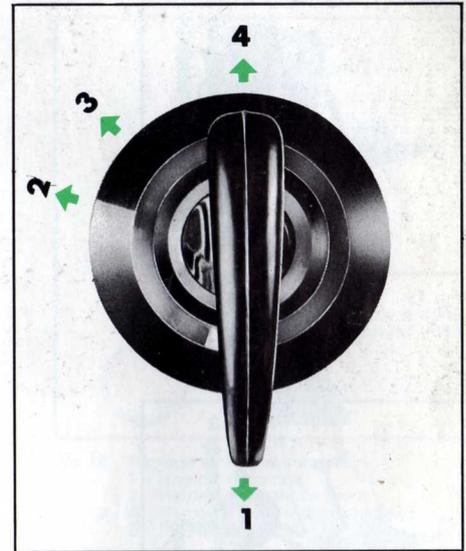


Fig. 14 - Combiné antivol

- 1 - Position « Antivol »
- 2 - Position « Garage »
- 3 - Contact
- 4 - Démarrage

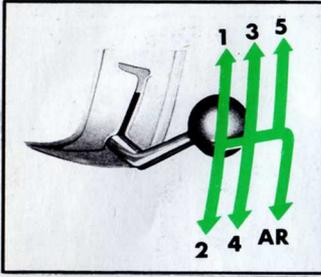


Fig. 15
Grille 5 vitesses (sur " Break 23 ")
AR - Marche arrière

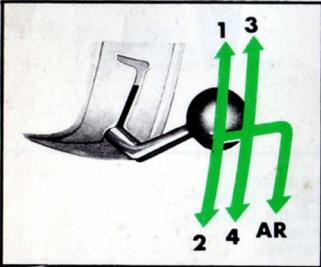


Fig. 15 bis
Grille 4 vitesses (sur " Break 20 ")
AR - Marche arrière

Sélection des vitesses (Fig. 15 et 15 bis)

Les positions des vitesses sont repérées sur une grille schématique située sur la planche de bord à l'aplomb du compte-tours.

Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.

Réglage de la garde au sol (Fig. 16)

La commande, située à la gauche du pédalier du frein de secours, permet de donner cinq valeurs différentes à la hauteur libre sous la voiture.

La position normale de route, assurant le meilleur confort, est obtenue à la deuxième encoche en partant du bas.

Les deux encoches suivantes sont à utiliser sur certaines routes difficiles.

L'encoche extrême, vers le bas, correspond à la hauteur minimale et l'encoche extrême, vers le haut, à la hauteur maximale. Ces deux positions, prévues pour les changements de roues (v. page 30), ne doivent pas être utilisées en marche normale.

Il est toutefois possible d'utiliser exceptionnellement la hauteur maximale pour franchir, avec précaution et sur une faible distance, un passage particulièrement difficile.

Frein de secours et d'immobilisation (Fig. 17)

Pour immobilisation, amener le levier de blocage en position haute, puis enfoncer la pédale de frein.

Pour desserrer, amener le levier de blocage en position basse : la pédale de frein se trouve automatiquement libérée.

En roulage, ce levier doit toujours rester en position basse.

Un verrou de sécurité (Rep. 1) condamne, lorsqu'il est poussé à gauche, le levier de blocage en position haute.

Démarrage en côte

Débrayer et engager la première vitesse (ou la marche arrière).

Accélérer légèrement le moteur et commencer à embrayer.

Dès que le véhicule tend à bouger, desserrer le frein d'immobilisation en abaissant le levier de blocage et continuer le démarrage.

Frein principal

La course de la pédale est très réduite et l'effort à exercer est très faible, même pour effectuer un arrêt brutal. Il est bon, avant de prendre la route pour la première fois avec une « DS », de s'exercer à la manœuvre de ce frein afin d'en éprouver la sensibilité et la puissance.

Deux voyants du bloc d'alerte contrôlent le frein principal :

- Le voyant rouge de pression hydraulique dont le signal impose d'arrêter immédiatement la voiture, et de faire appel à un agent Citroën.

- Le voyant jaune des garnitures de freins avant qui s'allume, sur un coup de frein, lorsque l'usure des plaquettes nécessite le remplacement. Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées : une utilisation intensive immédiate pourrait occasionner par la suite des instabilités de freinage.

Distances d'arrêt

Les qualités exceptionnelles de confort et de tenue de route de la voiture, en permettant le plein emploi de la puissance du moteur, ont exigé des freins particulièrement efficaces. Cependant, quel que soit le système de freinage, il demeure indispensable de se rappeler que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec les vitesses. C'est pourquoi nous en avons fait figurer quelques-unes sur le tachymètre. Ce sont toutefois des ordres de grandeur qui supposent des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée et un sol d'adhérence moyenne ainsi que des réflexes normaux de la part du pilote.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans d'autres conditions, notamment sur sol humide ou gras.

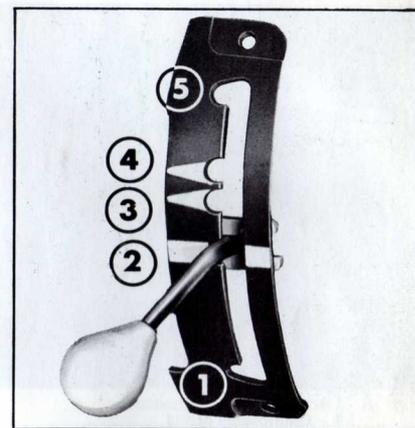


Fig. 16 - Réglage de la garde au sol

- 1 - Hauteur minimale
- 2 - Hauteur normale de route
- 3 - 4 - Hauteurs pour routes spéciales
- 5 - Hauteur maximale

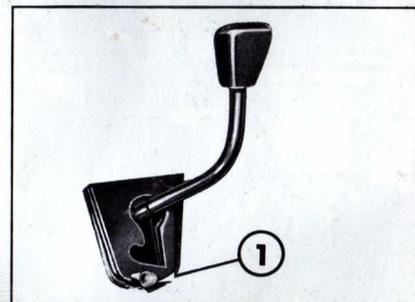


Fig. 17 - Commande de blocage de frein de secours
1 - Verrou de sécurité

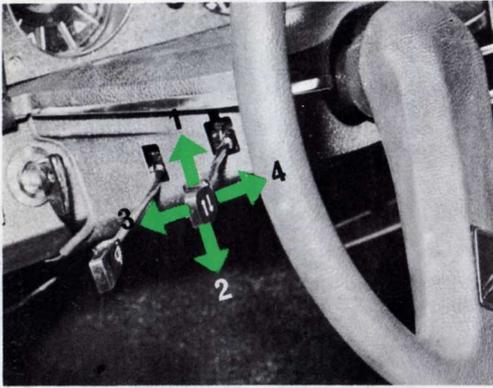


Fig. 18 - Commandes de signalisation
 1 - Clignotants droits
 2 - Clignotants gauches
 3 - Avertisseur optique
 4 - Avertisseurs sonores

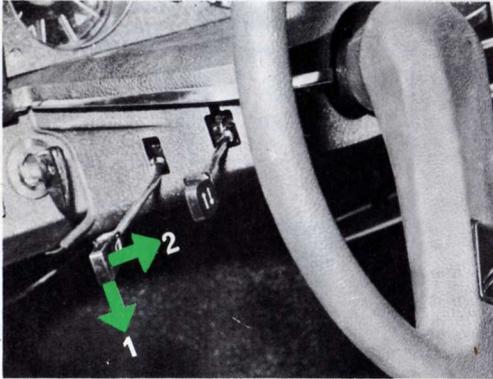


Fig. 19 - 1 - Essuie-glace
 2 - Lave-glace

Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs (Fig. 18)

Indicateurs de direction

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.

Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.

Les voyants verts correspondants doivent clignoter au bloc d'alerte, accompagnés du répétiteur sonore. S'ils ne fonctionnent pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 34).

Avertisseur optique

Appels de phares: pousser le levier vers l'avant. Les phares restent allumés tant que le levier est poussé.

Les appels sont possibles en position « clignotants ».

Avertisseurs sonores

Le déplacement du levier vers le pilote met en action un premier avertisseur sonore, puis en poursuivant l'ensemble des avertisseurs.

La mise en action des avertisseurs est possible en position « clignotants ».

Commande d'essuie-glace et de lave-glace (Fig. 19)

Essuie-glace

Mise en marche: déplacer le levier vers le bas; on obtient, à une première position, une vitesse de balayage normale puis, en poursuivant, une grande vitesse à utiliser par pluies très abondantes ou pour certains dépassements.

Arrêt : repousser le levier vers le haut et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Lave-glace

Déplacer le levier vers le volant, par impulsions.

Nettoyer de temps en temps les balais d'essuie-glace (v. page 26).

Commande des projecteurs (Fig. 20)

- Extinction** : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un point est face au pilote.
- Éclairage « Ville »** : le levier étant basculé vers le volant, tourner le bouton d'un cran (un voyant vert s'allume au bloc d'alerte ●).
- Éclairage « Route »** : le levier toujours basculé vers le volant, tourner le bouton jusqu'à un deuxième cran (un voyant bleu s'allume ●).
- Éclairage « Code »** : à partir des positions « Ville » ou « Route », basculer le levier vers l'avant.
- Phares directionnels** : le levier étant en position « Route », appuyer suivant l'axe du bouton. Appuyer de nouveau pour éteindre.

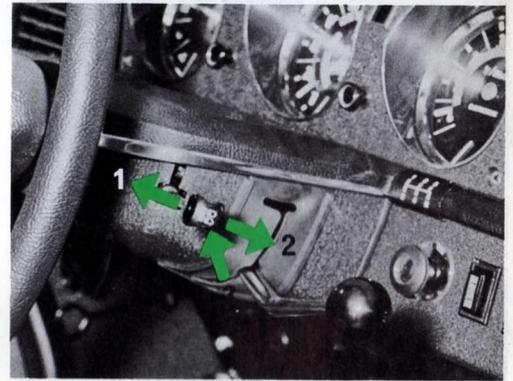


Fig. 20 - Commande des projecteurs
 1 - Position Ville ou Route
 2 - Position Code
 3 - Phares directionnels

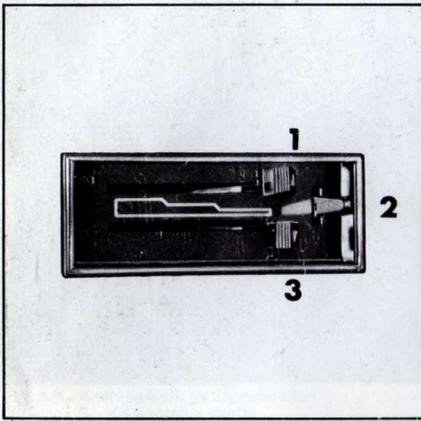


Fig. 22 - Commande des aérateurs latéraux
 1 - Aération du haut de l'habitacle
 2 - Orientation de l'aération du haut de l'habitacle
 3 - Aération du bas de l'habitacle

▲ Aérateurs latéraux (air frais seulement) (Fig. 22)

Haut de l'habitacle

Mise en action : déplacer la manette supérieure (Rep. 1) vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt : pousser à fond vers la droite.

Orientation : lever ou baisser la manette extérieure (Rep. 2) pour diriger l'air vers le pavillon ou vers le visage des occupants avant.

Bas de l'habitacle

Mise en action : déplacer la manette inférieure (Rep. 3) vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt : pousser à fond vers la droite.

▲ Buses du pare-brise, des glaces avant, et du plancher (air frais ou chaud) ▼ (Fig. 23 - Rep. 1)

Mise en action : déplacer la manette vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.
 Arrêt : pousser à fond vers la droite.

▲ Répartition d'air entre haut et bas (air frais ou chaud) (Fig. 23 - Rep. 2)

Tout à gauche : l'air est dirigé vers le plancher.

Tout à droite : l'air est dirigé vers le pare-brise et les glaces latérales avant.

Positions intermédiaires : l'air est partagé entre haut et bas.

▲ **Réglage de la température de l'air** (Fig. 23 - Rep. 4)

Mise en action : déplacer la manette vers la gauche, plus ou moins suivant la température désirée.

Arrêt : pousser à fond vers la droite.

▲ **Air pulsé** (Fig. 23 - Rep. 3)

Mise en action : enfoncer l'interrupteur.

Arrêt : appuyer de nouveau.

Le pulseur permet d'obtenir, à l'arrêt ou à faible vitesse, de l'air frais à l'aérateur latéral gauche, de l'air frais ou chaud aux buses du pare-brise, des glaces avant et du plancher.

Éviter d'utiliser le pulseur lorsqu'on est précédé d'un véhicule émettant de fortes fumées d'échappement.

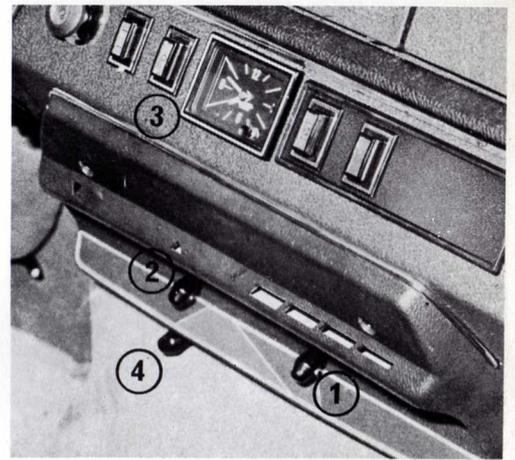


Fig. 23 - Commandes de climatisation
 1 - Débit d'air
 2 - Répartition pare-brise/plancher
 3 - Commande d'air pulsé
 4 - Réglage de la température

▲ **Chauffage électrique de la lunette arrière** (Fig. 24)

(suivant équipement).

Mise en action : enfoncer l'interrupteur. Le voyant jaune correspondant s'allume au tableau de bord.

Arrêt : appuyer de nouveau.

Le chauffage de la lunette arrière ne peut fonctionner que contact mis.

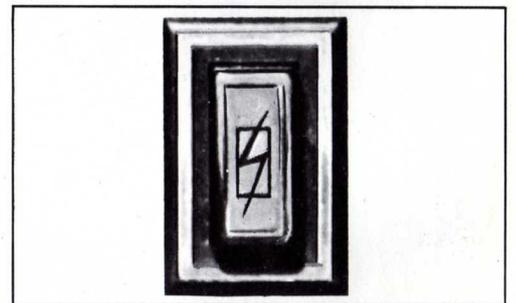


Fig. 24 Chauffage électrique de la lunette arrière (suivant équipement).

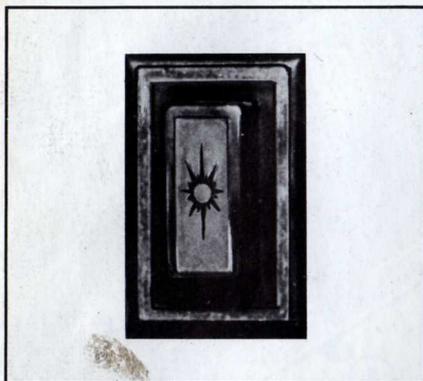


Fig. 25 - Interrupteur du plafonnier

Cendriers

Pour les dégager, tirer complètement et faire pression sur la lame de ressort.

Le cendrier avant est éclairé lorsque les projecteurs sont en fonction.

L'intensité lumineuse se règle en manœuvrant la commande du rhéostat d'éclairage de la planche de bord (v. page 6).

Allume-cigare

L'enfoncer et attendre qu'il revienne à la position initiale avant de le sortir.

Son logement est éclairé lorsque les projecteurs sont en fonction.

Pare-soleil

Ils sont orientables et peuvent glisser longitudinalement sur leurs axes.

Le pare-soleil du passager porte un miroir de courtoisie.

Radio

(suivant équipement)

L'emplacement du poste-radio est prévu sur la niche moteur. Une commande de répartition sonore entre l'avant et l'arrière, prévue sur la planche de bord (à côté du haut-parleur), permet l'audition dans les meilleures conditions.

Éclairage du logement de la clé de contact

Le logement de cette clé est éclairé lorsque les projecteurs sont en fonction. L'intensité lumineuse se règle en manœuvrant la commande du rhéostat d'éclairage de la planche de bord (v. page 6).

Éclairage de la boîte à gants

Il s'allume automatiquement à l'ouverture du couvercle.

Éclairage de la commande de chauffage

Il s'allume lorsque les projecteurs sont en fonction.

Plafonniers

Ils s'éclairent automatiquement à l'ouverture des portes avant. Ils s'allument également en appuyant sur l'interrupteur (Fig. 25).

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : eau, huile, LHM	22
Mécanique et électricité	24
Carrosserie	26
Habitacle	28

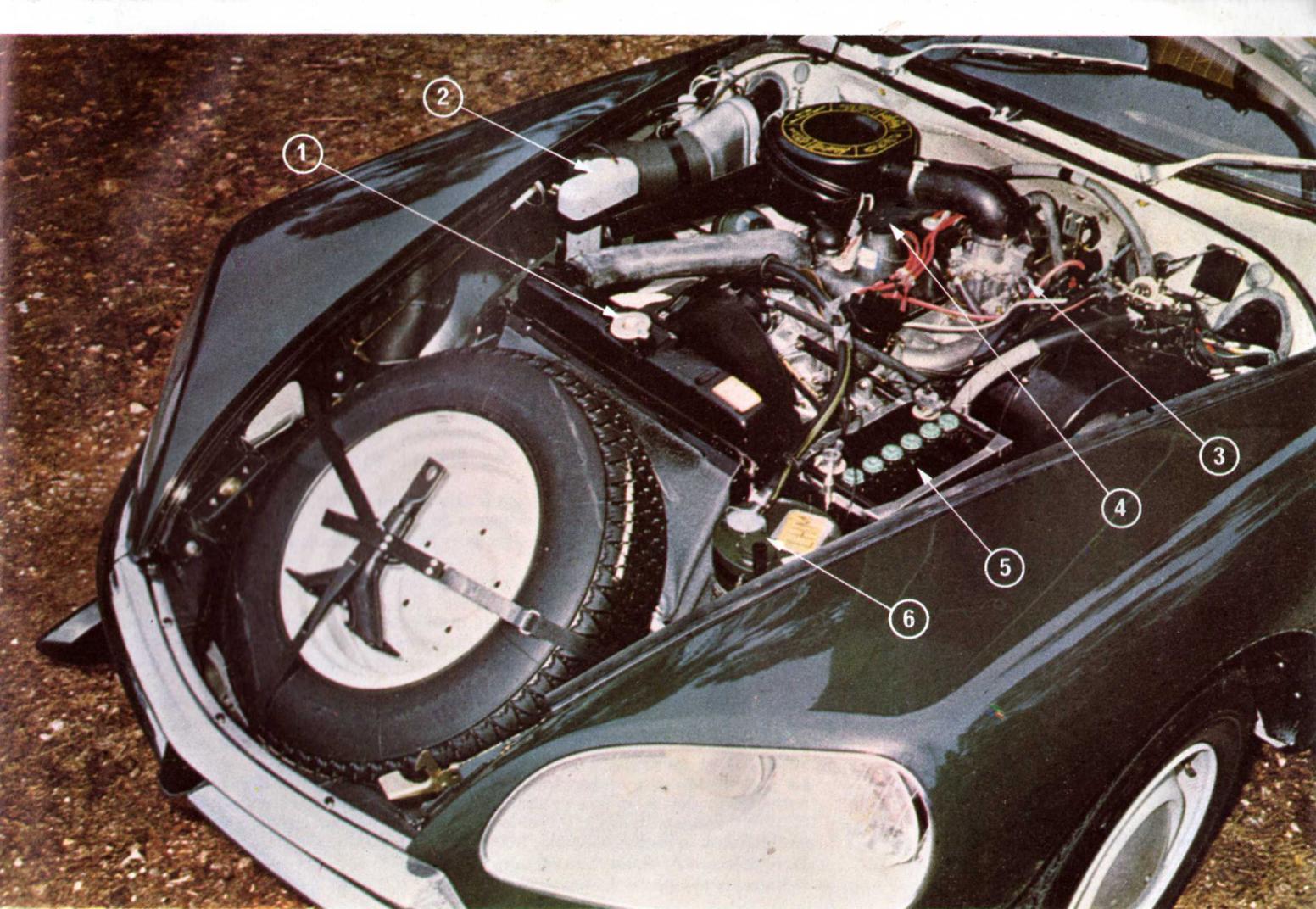
Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie...

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'entretien" qui vous a été remis avec cette notice.



Fig. 26 - Réservoir de l'installation hydraulique
1 - Tube transparent de vérification du niveau

- 1 **Radiateur** (Nourrice de radiateur sur « Break 23 »)
Tourner le bouchon jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer. *Si le moteur est chaud, s'arrêter au crantage et laisser échapper la vapeur avant de continuer à tourner.*
Le niveau doit se situer à 2 ou 3 cm du bord inférieur de l'orifice de remplissage. Ne pas faire d'appoint de plus d'un demi-litre avec de l'eau froide dans un moteur chaud : attendre qu'il soit refroidi pour compléter.
- 2 **Réservoir de lave-glace**
Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre « Stop-Clair » en toute saison et une solution genre « Stop-Gel » en hiver.
- 3 **Jauge d'huile moteur**
Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
Pour compléter, remplir sans dépasser l'extrémité supérieure de l'encoche de la jauge. La longueur de l'encoche correspond à environ 1 litre.
- 4 **Tubulure de remplissage d'huile moteur**
En été comme en hiver, utiliser l'huile « TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 20 W 40 » ou « GTS 20 W 50 ».
Dans les pays très froids (température souvent inférieure à -10°) utiliser l'huile « TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 10 W 30 » ou « GTS 10 W 30 ».
Ne jamais ajouter de produits d'addition.
- 5 **Batterie**
Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.
Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.
Compléter avec de l'eau distillée. **Ne jamais ajouter d'acide.**
Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.
- 6 **Réservoir de l'installation hydraulique**
Le niveau visible par transparence (v. fig. 26), doit se situer entre les repères « Mini » et « Maxi », la vérification étant faite lorsque la voiture est à la position de hauteur maximale (v. page 14).
Important :
Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide minéral vert «LHM».
Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique.
Nous préconisons le liquide vert « LHM » distribué par « TOTAL ».
En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 38.



Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le « Guide d'entretien » qui accompagne cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que **nous préconisons exclusivement les lubrifiants TOTAL. Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.**

Pneumatiques *

Monte série	180 HR 15 X AS Michelin.
Montes autorisées	180/15 XH - 180/15 X (M+S) - 185/15 X.

Pressions de gonflage :

Break, Familiale, Commerciale	Roues avant	2 bars
	Roues arrière	2,2 bars
	Roue de secours	2,4 bars
Ambulance	Roues avant	2 bars
	Roues arrière	1,9 bar
	Roue de secours	2,2 bars

Pour les montes 180/15 XH - 180/15 X (M+S) et 185/15 X, il est recommandé de ne pas dépasser 165 km/h.

Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses de circulation.

Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible, après la mise en service.

Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important car la sécurité en dépend.

Elle a aussi une grande importance sur la longévité des pneumatiques. Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé grande vitesse.

Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.

Les pneumatiques « X AS » portent sur l'un des flancs la mention « côté extérieur de la voiture » ; il est essentiel, en cas de réparation, que le pneumatique soit remonté sur la roue suivant cette prescription.

La permutation des roues permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Cette permutation doit alors être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.

Le remplacement d'une roue est décrit à la page 30.

* Ne pas utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.

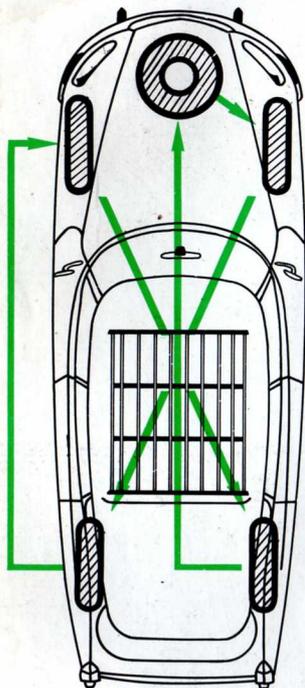


Fig. 28 - Permutation des pneumatiques

Pneus neige

Les montes 180/15 XH et 180/15 X (M+S) peuvent être dotées de crampons, mais il est alors nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de 0,2 bar. L'utilisation des pneumatiques avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, voir un agent Citroën qui vous donnera tous renseignements utiles.

Témoins d'usure (v. fig. 29).

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement nettement localisé des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé. Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel: une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à -50 °C alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à -5 °C.

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Entretien du radiateur

L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel suffisante pour protéger le radiateur et le bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée sur le radiateur.

Nous préconisons exclusivement l'antigel « TOTAL ».

La capacité du circuit de refroidissement étant de : 13 l sur « Break 23 » et de 10,6 l sur « Break 20 », les proportions qui protègent le moteur jusqu'à -15 °C sont respectivement de : 3,7 litres d'antigel et 9,3 litres d'eau et 3 litres d'antigel pour 7,6 litres d'eau. L'antigel TOTAL contient un produit inhibiteur de corrosion.

Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement une fois par an, au début de la saison froide. C'est une opération délicate qui doit être effectuée par un Agent Citroën.

Nettoyage (v. fig. 30).

Une échancrure commandée par une fermeture à glissière permet de nettoyer éventuellement la face avant du radiateur. En circulation normale, elle doit toujours être fermée. En cas de circulation par neige très dense, et par exception, maintenir l'échancrure ouverte à l'aide du bouton-pression prévu à cet effet.

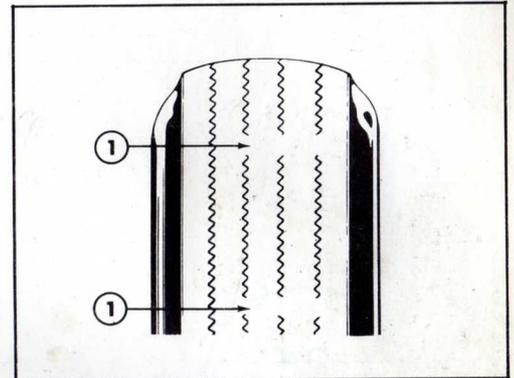


Fig. 29 - Témoins d'usure des pneumatiques
1 - Zones d'alerte

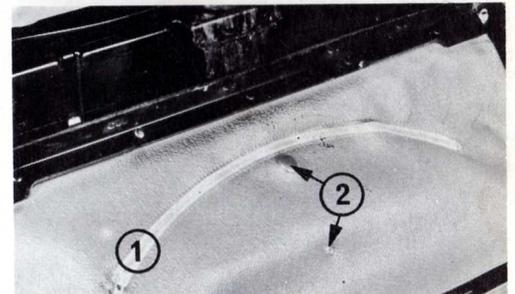


Fig. 30 - Nettoyage du radiateur
1 - Fermeture à glissière
2 - Bouton-pression

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un Agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse. Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière (v. page 28).

Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Soulever les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm³ par litre) en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue pourrait, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre « ABEL Polish chrome ».

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : « Antigoudron ABEL »).

Lustrage de la peinture

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées car il risquerait de faire apparaître des auréoles.

Sur les autres peintures, par contre, il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : « LAVABEL ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Domages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes Aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. fig. 31) située sous le capot, sur le tablier d'auvent près du conduit d'aération droit.

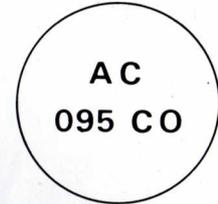


Fig. 31 - Références de la teinte de la voiture

Blea lagum

Nettoyage des garnitures

N'utiliser, comme savon que des savons doux non caustiques genre savons de toilette.

Garnitures en tissu :

Elles sont à broser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur. En cas de fort encrassement général, employer les « mousses sèches » du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en tissu plastifié :

Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. **Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.**

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre « TEEPOL ».

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : « K2R »).

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre « TEEPOL » en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.

Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent type « TEEPOL ».

N'utiliser en aucun cas de solvants tels que alcool, essence C ou trichloréthylène.

Lunette arrière

L'intérieur de la lunette ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

Remplacement d'une roue	30
Remplacement d'une lampe	32-35
Réglage des projecteurs	36
Remplacement d'un fusible	37
Remplacement de la batterie	38
Remplacement d'une bougie	38
Remplacement en dépannage du « LHM »	38
Mise en route à la manivelle	38
Remorquage	38

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer. Si, toutefois, il s'agit d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 6 de la notice.

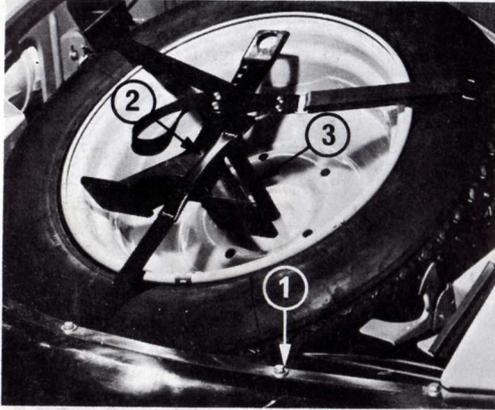


Fig. 32 - Outillage de démontage des roues
 1 - Manivelle et rallonge emmanchée
 2 - Béquille
 3 - Poinçon



Fig. 33 - Démontage de l'enjoliveur de roue

Outillage (Fig. 32)

Il est situé sous le capot : la béquille soutenue par le poinçon au centre de la roue de secours. la manivelle et sa rallonge sous la roue de secours.

Démontage

Serrer à fond le frein de secours.

Faire tourner le moteur au ralenti.

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran supérieur (*hauteur maximale*).

Faire glisser l'enjoliveur de roue en appuyant au droit de la valve, puis l'enlever, en introduisant l'extrémité recourbée du poinçon entre son rebord et la roue, et faire levier (v. fig. 33).

Débloquer, sans les dévisser, les cinq écrous de roue avec la manivelle. Ce déblocage est facilité par l'utilisation de la rallonge.

Quand la voiture est à la hauteur maximale accrocher la béquille au téton situé sous la porte avant (ou sous la porte arrière selon la roue à changer) et engager l'extrémité rectiligne du poinçon dans le trou le plus près de l'encoche située à l'extrémité de l'embase (v. fig. 34).

Mettre le levier de réglage de la garde au sol en position basse et déposer la roue.

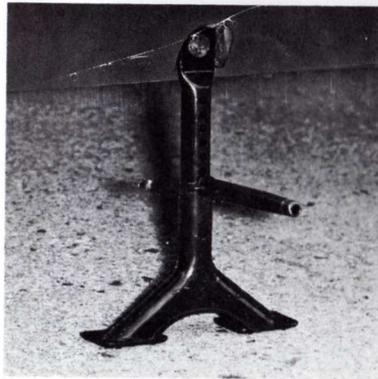


Fig. 34 - Mise en place de la béquille

Remontage

Passer l'extrémité de la rallonge de manivelle dans le trou central de la roue à remonter et l'engager dans le trou central du moyeu (Fig. 35).

Maintenir le levier en le soulevant et faire glisser la roue pour l'engager sur les tocs.

Serrer les cinq écrous sans les bloquer.

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran supérieur (*hauteur maximale*).

Dégager la béquille.

Bloquer énergiquement les cinq écrous de roue en utilisant la manivelle sans rallonge.

Remettre en place l'enjoliveur de roue (Fig. 36) en engageant d'abord la lame de ressort dans l'un des trous et en appuyant sur son autre extrémité pour l'engager dans l'autre trou de fixation.

Remettre le levier de réglage de la garde au sol à la position initiale.

Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvellement mise en service (voir le mémento au dos de la notice).

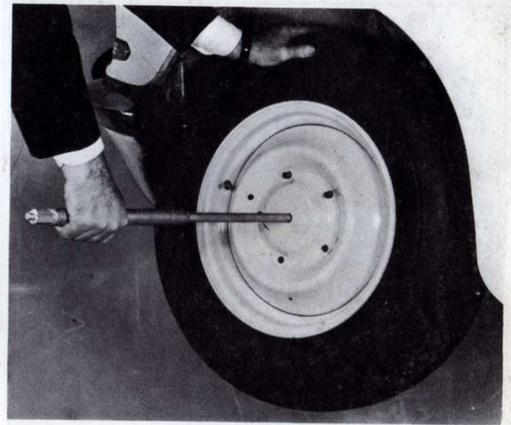


Fig. 35 - Guidage de la roue au remontage



Fig. 36 Remontage de l'enjoliveur de roue

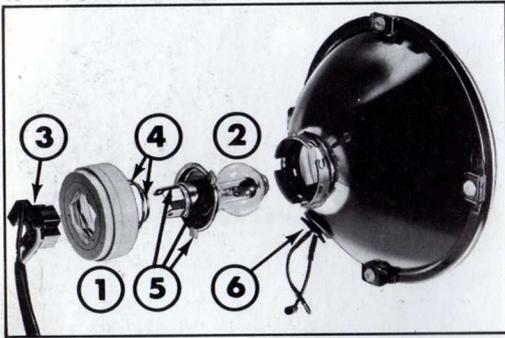


Fig. 37 - Code Route (grand \varnothing) Lampes iode

Marchal

- 1 - Ensemble porte-lampe
- 2 - Lampe
- 3 - Connecteur
- 4 - Ressort spiroïdal
- 5 - Pattes de collerette
- 6 - Feu de position (v. page 34)

Projecteurs

Ils comprennent :

- les projecteurs « Code-Route » (Grand diamètre) avec feux de position incorporés.
- les projecteurs supplémentaires « Route » (Petit diamètre) fixes ou directionnels.

Une ouverture, pratiquée dans les joues d'ailes, donne accès à la partie arrière des blocs optiques et permet ainsi le remplacement des lampes. Ne procéder à ce remplacement que phares éteints depuis cinq minutes au moins.

Éviter de toucher l'ampoule d'une lampe à iode neuve avec les doigts. Si cela se produit par inadvertance, prendre une autre lampe ou nettoyer celle qui a été touchée avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.

Projecteurs Code-Route (Grand diamètre) à lampes iode (12 V - 55/60 W - type H 4).

Équipement « MARCHAL » (Fig. 37).

- Pousser l'ensemble en matière plastique blanche (Rep. 1) et le faire pivoter : il se dégagera automatiquement de la parabole.
- Débrancher la lampe défectueuse (Rep. 2) du connecteur (Rep. 3) en la tirant.
- Introduire une lampe neuve dans le ressort spiroïdal de l'ensemble (Rep. 4).
- Rebrancher le connecteur au culot de l'ampoule (trois fiches).
- Replacer l'ensemble dans la parabole, en prenant soin d'introduire les trois pattes de collerette (Rep. 5) dans les crans correspondants (repère rouge de l'ensemble vers le haut).
- Pousser l'ensemble puis le faire pivoter jusqu'à enclenchement.

Équipement « CIBIÉ » (Fig. 38).

- Tourner l'ensemble en matière plastique noire (Rep. 1) suivant la flèche repérée « démontage », puis tirer pour le dégager de la parabole.
- Débrancher la lampe défectueuse (Rep. 2) en la tirant.
- Rebrancher une lampe neuve en prenant soin de positionner correctement les trois fiches du culot (Rep. 3).
- Remettre l'ensemble en place dans la parabole (respecter l'indication "haut") et le faire pivoter suivant la flèche repérée "montage".

Projecteurs supplémentaires Route (Petit diamètre) à lampes iode (Fig. 39 12 V - 55 W - type H 1).

- Dégrafer le ressort de maintien (Rep. 1).
- Débrancher le fil du culot de la lampe.
- Remplacer la lampe.
- Prendre garde à l'orientation des ergots en remettant l'ensemble en place.

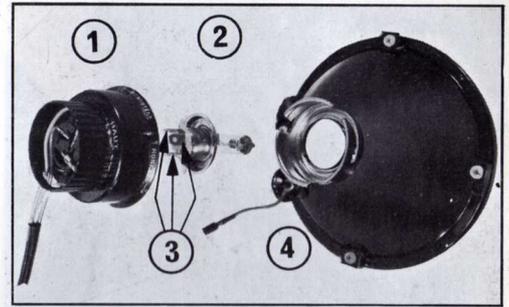


Fig. 38 - Code route (grand ø) lampes iode Cibié

- 1 - Ensemble porte-lampe
- 2 - Lampe
- 3 - Culot de lampe (3 fiches)
- 4 - Feu de position (v. page 34)

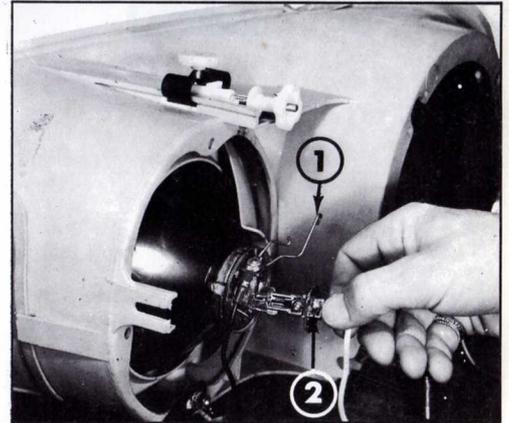


Fig. 39 - Supplémentaires Route (petit ø)

- Lampes iode
- 1 - Ressort de maintien
- 2 - Lampe



Fig. 40 - Indicateurs de direction avant.

Feux de position

- **Feux avant**

(12 V - 4 W - type T 8/4).

Les lampes sont intégrées aux projecteurs Code-Route (Grand diamètre) (v. fig. 37 et 38).

Tirer sur la douille en la tournant légèrement.

- **Feux arrière**

(12 V - 21/5 W - type P 25/2).

Lampe bi-fil commune avec feux de stop.

Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser) (v. fig. 41).

Indicateurs de direction

(12 V - 21 W - type P 25/1).

- **Avant (Fig. 40).**

Déposer le boîtier (2 vis de fixation).

Dégager le porte-lampe en basculant la barrette de maintien.

- **Arrière (Fig. 41).**

Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

Feux de recul

(12 V - 21 W - type P 25/1).

Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

Feux de stop

(12 V - 21/5 W - type P 25/2).

Lampe bi-fil commune avec feux de position.

Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

- Éclairer de plaque de Police arrière** (12 V - 4 W - type T 8/4).
Déposer le couvercle chromé (1 vis de fixation).
- Plafonniers** (12 V - 7 W - Navette - Longueur 38 mm).
- Boîte à gants** (12 V - 2 W - type T 8/2).
Enlever le cache blanc en le tirant vers le bas et légèrement sur le côté pour pouvoir le dégager.
- Bloc de contrôle**
- Éclairage tableau (12 V - 3 W - type Wedge - base tube $\varnothing = 10$).
- Voyants (12 V - 3 W - type Wedge - sauf phares et lunette arrière chauffante : 12 V - 2 W - type T 8/2).
- Commande de chauffage** (12 V - 2 W - type T 8/2 - BA - 9 S).
- Éclairage montre** (12 V - 2 W - type T 8/2 - BA - 9 S).
- Éclairage cendrier** (12 V - 2 W - type T 8/2 - BA - 9 S).
- Éclairage allume-cigare** (12 V - 2 W - type T 8/2 - BA - 9 S).

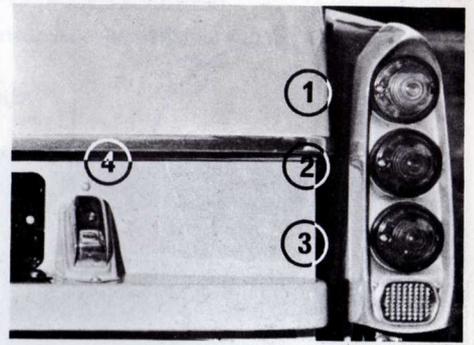


Fig. 41 - Feux arrière
 1 - Indicateurs de direction
 2 - Feux rouge et stops
 3 - Feux de recul
 4 - Éclaireurs plaque de police

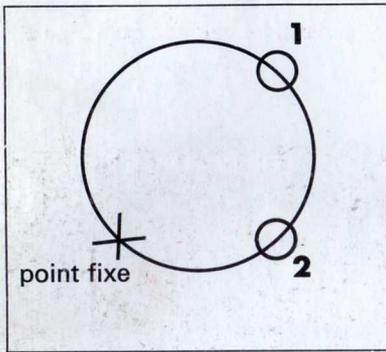


Fig. 42 - Projecteurs Code-Route (grand \varnothing) dynamiques
 1 - Réglage en hauteur
 2 - Réglage en direction

Ces réglages ne peuvent être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.

Projecteurs « Code-Route » (Grand diamètre) dynamiques (Fig. 42).

- Réglage en hauteur : agir sur la vis (Rep. 1).
- Réglage en direction : agir sur la vis (Rep. 2).

Projecteurs supplémentaires « Route » (Petit diamètre) directionnels (Fig. 43 et 43 bis).

Réglage en hauteur : Manœuvrer le bouton moleté (Rep. 1).

Réglage en direction :

- Agir sur le manchon blanc (Rep. 2) après avoir desserré le contre-écrou de blocage (Rep. 3) :
- Vers la droite : déplacement du faisceau à droite ;
- Vers la gauche : déplacement à gauche.
- Après réglage, ne pas omettre de bloquer le contre-écrou.

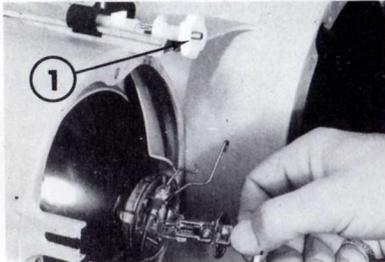


Fig. 43 - Projecteurs supplémentaires Route (petit \varnothing) directionnels
 1 - Bouton de réglage en hauteur

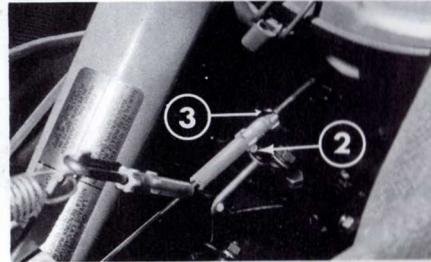


Fig. 43 Bis - Projecteurs supplémentaires Route (petit \varnothing) directionnels
 2 - Manchon de réglage en direction
 3 - Écrou de blocage

Il est évidemment nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

Les 4 fusibles protégeant le circuit (2 fusibles de 16 ampères et 2 de 10 ampères) sont à l'intérieur d'un boîtier situé sous le capot, en haut et à gauche du tablier d'auvent.

Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

Liste des fusibles et appareils protégés :

1 - Repère vert (16 A)

Éclairage plafonniers
Voyants et feux clignotants
Voyant de charge batterie
Allume-cigare
Glace de lunette arrière chauffante
(Option)
Feux de recul

3 - Repère bleu (10 A)

Feux de position

2 - Repère rouge (16 A)

Compte-tours électronique
Rhéostat et jauge carburant
Central des voyants de contrôle
Pompe lave-glace et moteur essuie-glace
Borne accessoires
Stops
Chauffage
Montre
Éclairage boîte à gants

4 - Repère jaune (10 A)

Éclairage plaque Police arrière
Éclairage coffre
Voyant des lanternes
Éclairage tableau de bord
Éclairage ville
Éclairage montre
Éclairage commande de chauffage
Éclairage allume-cigare
Éclairage cendrier

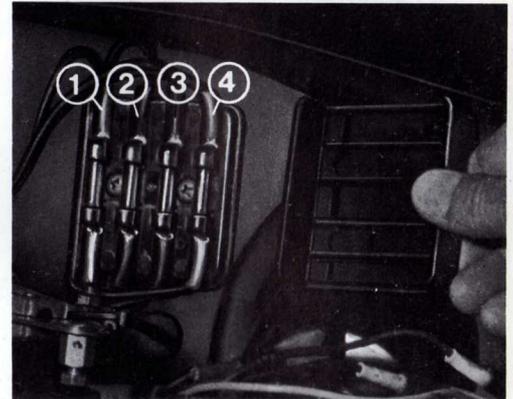


Fig. 44 - Fusibles

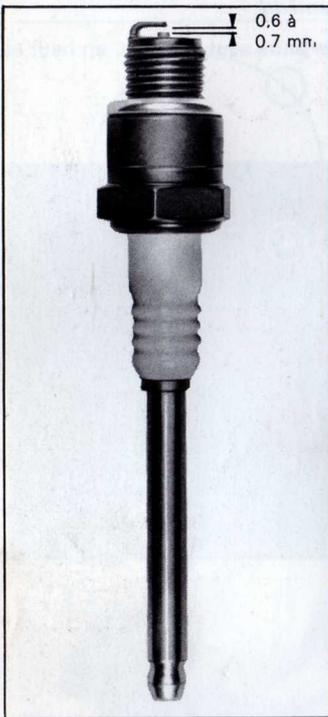


Fig. 45 - Écartement des électrodes

Remplacement de la batterie

Références de la batterie : 12 V - 250/50 AH CEI - « Break 23 ».
12 V - 200/40 AH CEI - « Break 20 ».

Débrancher les bornes de la batterie, en commençant toujours par la borne négative.

Débrancher le relais du câble compteur.

Dévisser les deux tirants du cadre de fixation, débrancher les fils de relais en repérant leurs positions. Faire pivoter ce dernier vers l'avant.

Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'alternateur.

Veiller à l'orientation des bornes avant de remettre la batterie en place.

Remplacement d'une bougie

Montes d'origine : AC 42 FS - Bosch W 225 T 35 - Eyquem 705 S — Marchal 35. 1 B

Montes autorisées : Beru 240-14 — Champion L 87 Y — Hitachi M 43 — Marelli CW 7 N.

Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm.

Pour remonter une bougie : coiffer l'extrémité supérieure avec un tube caoutchouc, visser à la main le plus loin possible et terminer avec la clé.

Pour démonter la 4^e bougie : extraire le capuchon caoutchouc situé sur le dôme d'auvent pour introduire la clé par l'orifice ainsi libéré.

Remplacement en dépannage du liquide vert « LHM ».

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » une huile moteur fluide SAE 10 ou SAE 20, ou une huile pour boîte de vitesses automatique « Type A suffixe A » ou « Dexron ».

Il faut alors faire exécuter dès que possible, par un Agent Citroën, une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide vert « LHM ».

Mise en route à la manivelle

La manivelle se trouve sous la roue de secours, emmanchée sur sa rallonge. Pour l'utiliser, enlever le bouchon obturant l'œil situé sous le pare-chocs avant.

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et placer le levier de vitesses au point mort.

Serrures de portes bloquées par le gel

Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet avant de la réintroduire.

Remorquage

Par l'avant : accrocher un câble aux bras inférieurs droit et gauche des roues et protéger le dessous de la tôle d'habillage par l'interposition d'un madrier et d'un rembourrage.

Soulever ensuite.

Par l'arrière : accrocher un câble aux bras de suspension droit et gauche en prenant toutes précautions de protection des tôles d'habillage carrosserie.

Voiture au sol : en cours de remorquage, le générateur du frein principal n'étant plus en action, **n'utiliser que le frein de secours.**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités	40
Moteur	42
Transmission	44
Installation hydraulique	45
Suspension	46
Freinage	48
Direction et roues	50
Équipement électrique	52
Carrosserie et aménagements intérieurs	54

Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.

Break**Traction avant****Nombre de places**: Break et Familiale : 7
Commerciale et Ambulance : 5**Puissance administrative**: « Break 23 » : 13 CV
« Break 20 » : 11 CV**Vitesse maximale**: « Break 23 » : 171 km/h env.
« Break 20 » : 165 km/h env.**Démarrage en côte**

avec remorque de 1800 kg : 10,5 %

Vitesse à 1000 tr/mn en km/h

	« Break 23 »	« Break 20 »
1 ^{re}	8,7	8,7
2 ^e	14,6	15,5
3 ^e	21,5	23,5
4 ^e	29,3	33,3
5 ^e	36,2	
AR	9	9

Poids**Poids à vide, en ordre de marche**— sur l'avant : 885 kg
— sur l'arrière : 550 kg

	« Break 23 »	« Break 20 »
Poids à vide, en ordre de marche	1435 kg	1400 kg
— sur l'avant	885 kg	855 kg
— sur l'arrière	550 kg	545 kg
Poids total maximal autorisé en charge	2075 kg	2040 kg
— sur l'avant	1050 kg	1050 kg
— sur l'arrière	1050 kg	1050 kg
Charge remorquable maximale		
— sans frein	630 kg	630 kg
— avec frein continu	1800 kg	1800 kg

Poids total maximal autorisé en charge— sur l'avant : 1050 kg
— sur l'arrière : 1050 kg**Charge remorquable maximale**— sans frein : 630 kg
— avec frein continu : 1800 kg**Encombrement****Longueur toutes saillies comprises** : 5,02 m**Largeur toutes saillies comprises** : 1,80 m**Diamètre de braquage** : 11 m environ

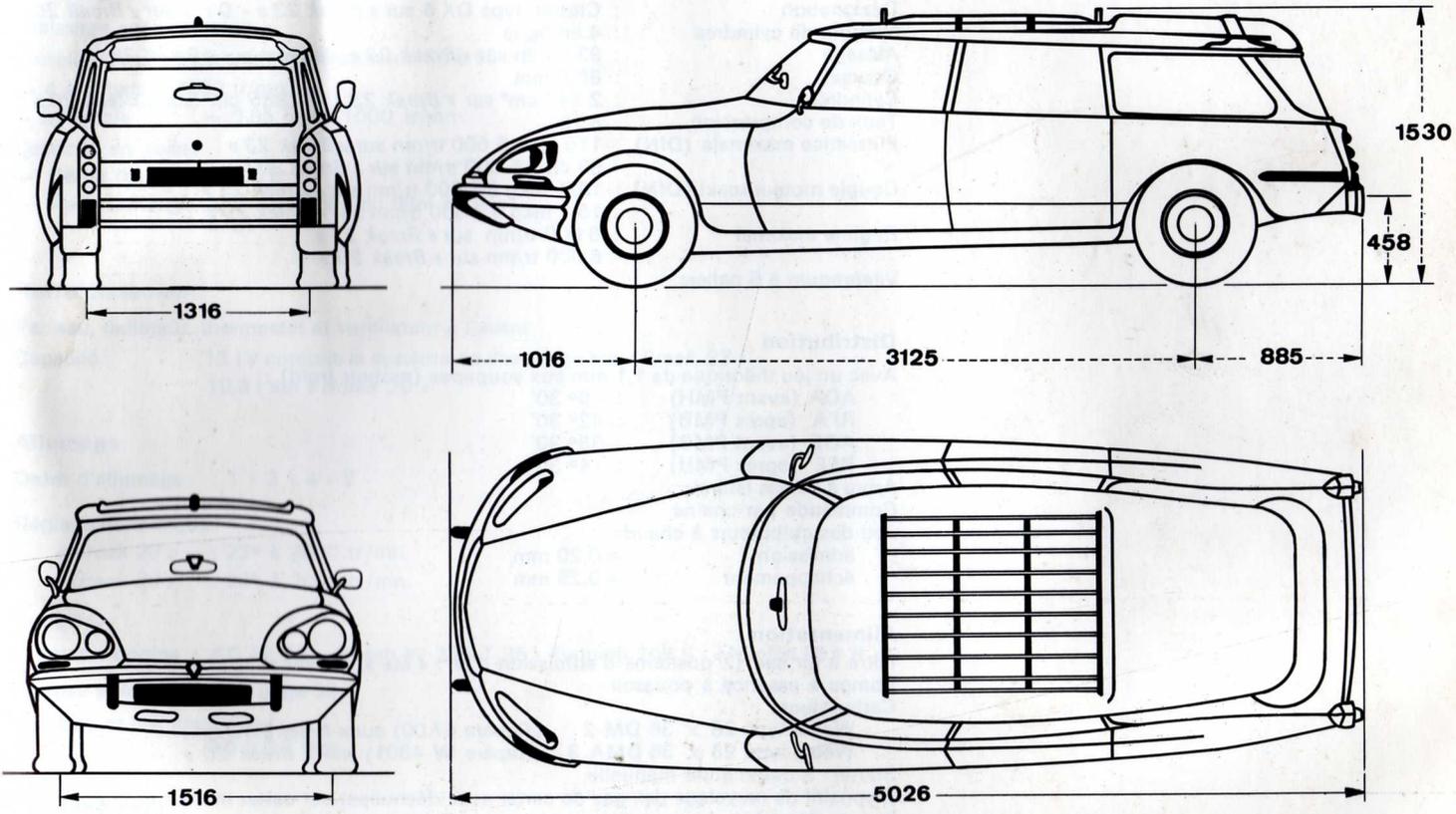


Fig. 46 - Cotes d'encombrement

Généralités

Désignation	: Citroën type DX 4 sur « Break 23 » - DY 3 sur « Break 20 »
Nombre de cylindres	: 4 en ligne
Alésage	: 93,5 mm sur « Break 23 » - 86 mm sur « Break 20 »
Course	: 85,5 mm
Cylindrée	: 2 347 cm ³ sur « Break 23 » - 1 985 cm ³ sur « Break 20 »
Taux de compression	: 8,75
Puissance maximale (DIN)	: 115 ch à 5 500 tr/mn sur « Break 23 » 99 ch à 5 500 tr/mn sur « Break 20 »
Couple moteur maxi (DIN)	: 18,7 mkg à 3 500 tr/mn sur « Break 23 » 15,1 mkg à 3 500 tr/mn sur « Break 20 »
Régime maximal	: 6 000 tr/mn sur « Break 23 » 6 000 tr/mn sur « Break 20 »
Vilebrequin à 5 paliers	

Distribution

Avec un jeu théorique de 1,1 mm aux soupapes (moteur froid) :

AOA (avant PMH)	: 0° 30'
RFA (après PMB)	: 42° 30'
AOE (avant PMB)	: 38° 30'
RFE (après PMH)	: 4° 30'

Arbre à cames latéral

Commande par chaîne

Jeu des culbuteurs à chaud :

admission	= 0,20 mm
échappement	= 0,25 mm

Alimentation

Filtre à air sec (2 positions d'admission d'air : « été », « hiver »)

Pompe à essence à poussoir

Carburateur :

Weber type 28 × 36 DM 2 (Repère 47.00) sur « Break 23 »

Weber type 28 × 36 DMA 3 (Repère W 4301) sur « Break 20 »

Starter : à commande manuelle.

Dispositif de recyclage des gaz de carter avec déshuileur sur carter moteur et intégré dans le pare-flamme

Réservoir d'essence d'une capacité de 65 litres

Carburant : Super

Graissage

Graissage sous pression

Pression d'huile pour une température de 60 à 65 °C :

— 4 à 5 bars à 4000 tr/mn

— minimale = 0,55 bar à 1000 tr/mn

Capacité en huile :

— Carter moteur = 4,5 l.

— Après échange de la cartouche du filtre à huile
= 5l.

Refroidissement

Par eau, radiateur, thermostat et ventilateur à l'avant

Capacité : 13 l y compris le système de chauffage sur « Break 23 »

10,6 l sur « Break 20 »

Allumage

Ordre d'allumage : 1 - 3 - 4 - 2

Réglage dynamique :

« Break 23 » : 23° à 2000 tr/mn.

« Break 20 » : 28° à 2000 tr/mn.

Bougies :

Montes d'origine : AC 42 FS - Bosch W 225 T 35 - Eyquem 705 S - Marchal 35.1 B

Montes autorisées : voir page 38.

Écartement des électrodes :

0,6 à 0,7 mm

Échappement

Pot principal d'échappement

Pot annexe de sortie d'échappement

Embrayage

Disque unique fonctionnant à sec.

Commande mécanique par pédale.

Boîte de vitesses, renvoi et différentiel

Ensemble formant un bloc compact avec le moteur.

Commande mécanique par levier sous le volant.

4 vitesses avant synchronisées et une marche arrière.

Rapports de démultiplication :

	« Break 23 »	« Break 20 »
1 ^{re}	0,3076	0,3076
2 ^e	0,5151	0,5454
3 ^e	0,7567	0,8285
4 ^e	1,0312	1,1739
5 ^e	1,2758	
AR	0,3170	0,3170

Démultiplication du couple conique : 8/35 (4,375 : 1)

Arbres de transmission

Joints de transmission homocinétiques côté boîte de vitesses et côté roues.

- Pompe à haute pression
- Réservoir de grande capacité
- Accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur de pression
- Capacité de l'installation hydraulique : 5,200 l
- Volume de l'accumulateur principal hydropneumatique : 0,380 l
- Pression de tarage de l'accumulateur : 65 bars
- Pression maximale d'utilisation : 175 bars

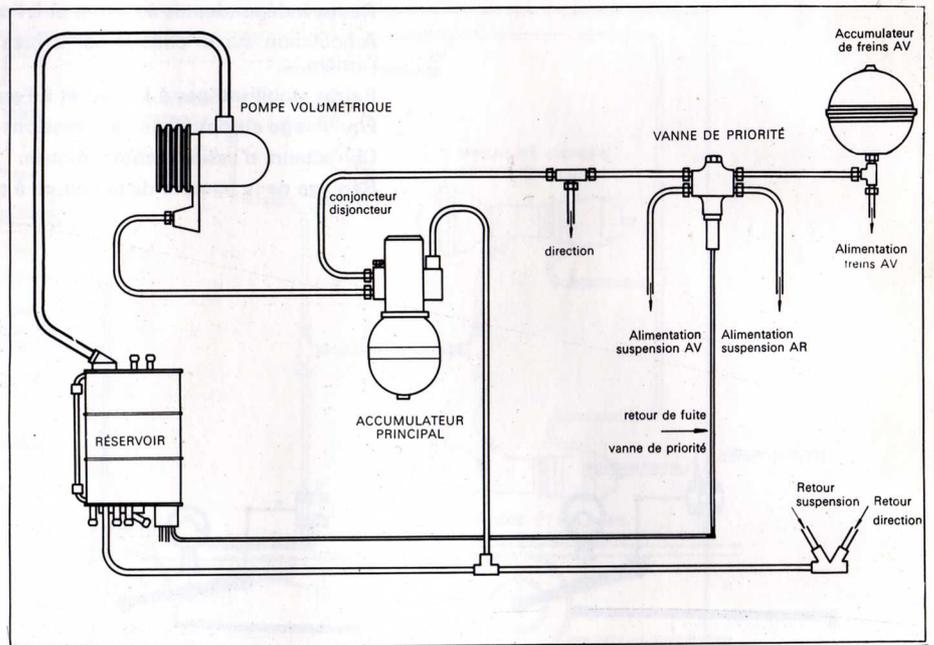


Fig. 47 - Réserve de pression

Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.

Articulation sur le châssis par 2 bras formant parallélogramme à l'avant, par un bras à l'arrière.

Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière.

Équilibrage automatique des pressions dans les cylindres de suspension d'un même essieu.

Correcteurs d'assiette automatiques.

Réglage de la hauteur de la voiture à partir du poste de conduite.

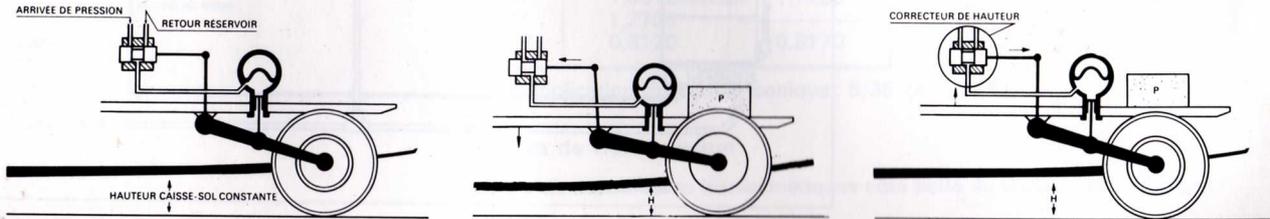


Fig. 48 - Correction d'assiette

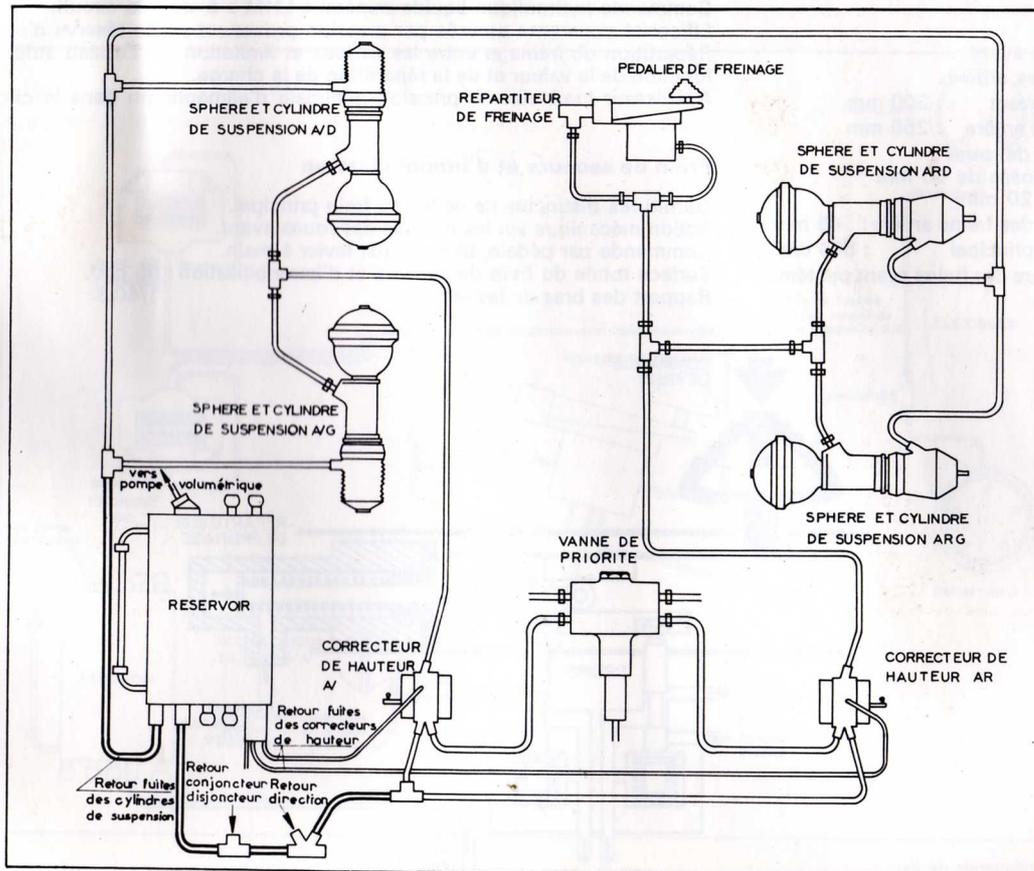


Fig. 49 - Circuit hydraulique de la suspension

Frein principal

A disque sur les roues avant.

A tambour sur les roues arrière.

Diamètre des disques avant : 300 mm

Diamètre des tambours arrière : 255 mm

Diamètre des cylindres de roues :

- Avant - 2 opposés de 60 mm
- Arrière - 1 de 20 mm

Largeur des garnitures des freins arrière : 45 mm

Surface totale du frein principal : 509 cm²

Dispositif d'alerte d'usure des freins avant par témoin lumineux.

Commande hydraulique liquide minéral « LHM » à double circuit.

Efficacité constante assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie.

Répartition de freinage entre les essieux et limitation sur l'essieu arrière automatique en fonction de la valeur et de la répartition de la charge.

Avertisseur lumineux de pression minimale d'alimentation dans le circuit de freinage.

Frein de secours et d'immobilisation

Garnitures distinctes de celles du frein principal.

Action mécanique sur les disques des roues avant.

Commande par pédale, blocage par levier à main.

Surface totale du frein de secours et d'immobilisation : 95 cm².

Rapport des bras de levier : 1/40,3.

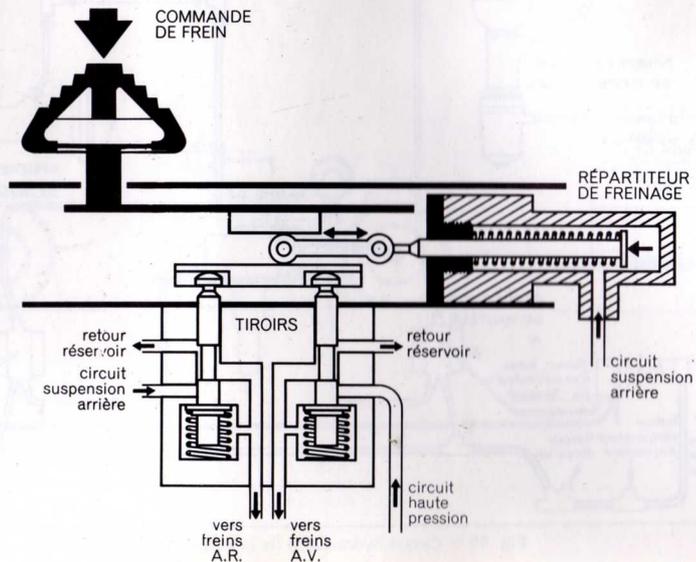


Fig. 50 - Commande de frein

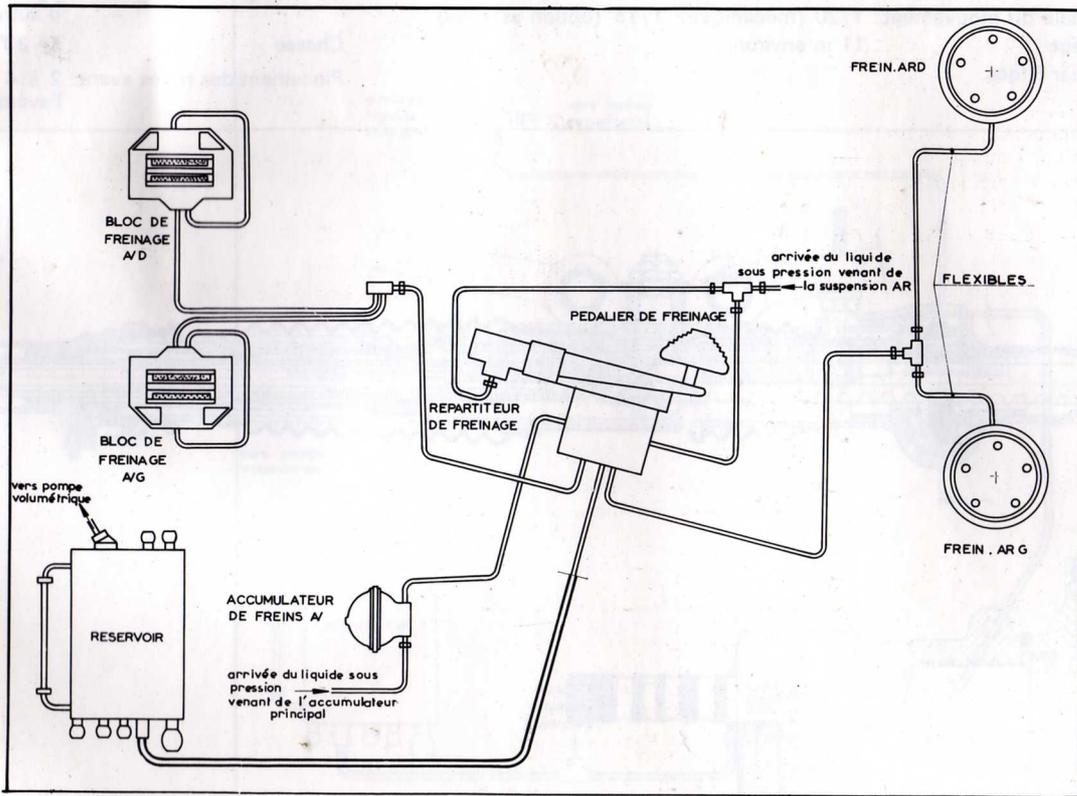


Fig. 51 - Circuit hydraulique du freinage

Direction à crémaillère à assistance hydraulique (*option*).
 Transmission aux roues par leviers et barre d'accouplement.
 Démultiplication totale du mouvement: 1/20 (mécanique), 1/15 (option assistée).
 Diamètre de braquage : 11 m environ.
 Fixation des roues par 5 tocs.
 Jantes de 5 1/2".

Pneus MICHELIN : 180 HR 15 X AS.
 Carrossage : égal de part et d'autre.
 Chasse : 1° 30'
 Pincement des roues avant: 2 à 4 mm vers l'avant.

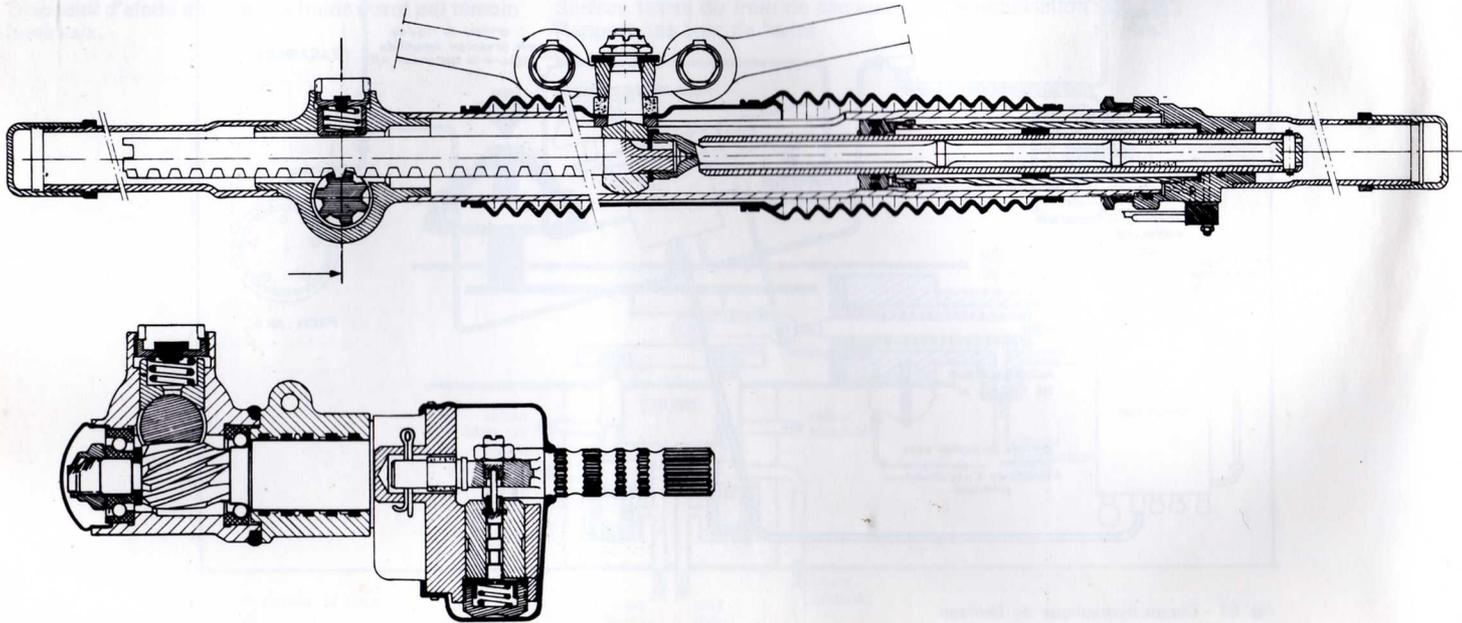


Fig. 52 · Crémaillère de direction

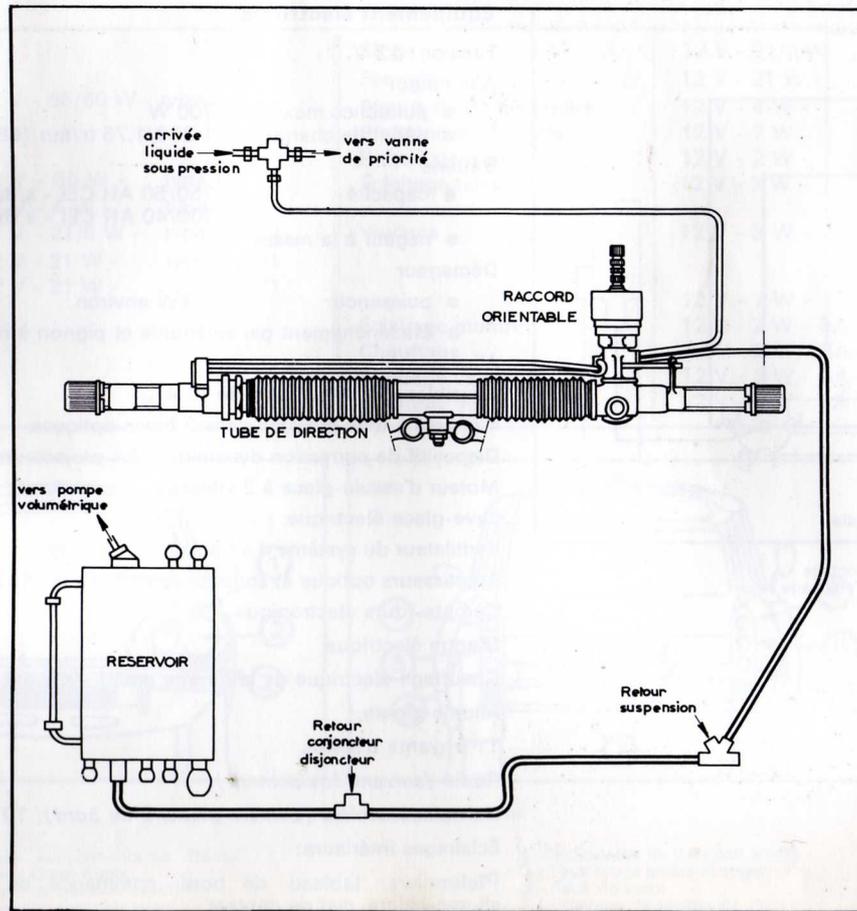


Fig. 53 - Circuit hydraulique de la direction

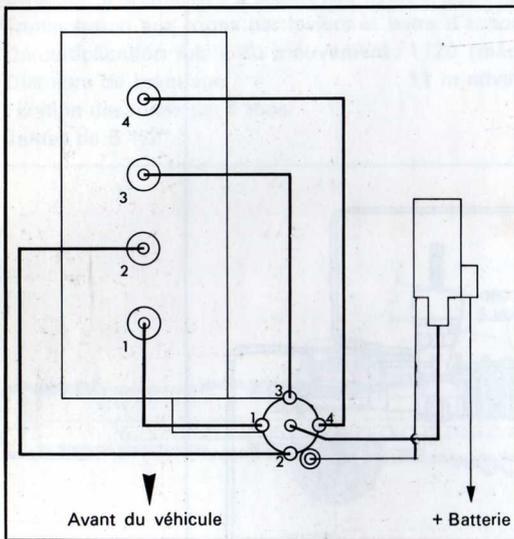


Fig. 54 - Schéma de montage
du faisceau d'allumage

Équipement électrique

Tension : 12 V.

Alternateur

- puissance maximale : 700 W
- début de charge : 1 200/1,75 tr/mn (680 tr/mn moteur environ)

Batterie

- capacité : 250/50 AH CEI - « Break 23 »
: 200/40 AH CEI - « Break 20 »
- négatif à la masse

Démarrreur

- puissance : 1 kW environ
- Enclenchement par solénoïde et pignon à roue libre

Allumeur de type classique.

4 fusibles (2 de 16 A et 2 de 10 A).

4 phares à iode groupés dans 2 blocs optiques.

Dispositif de correction dynamique des projecteurs.

Moteur d'essuie-glace à 2 vitesses.

Lave-glace électrique.

Ventilateur du système d'air pulsé.

Avertisseurs optique et sonores (y compris avertisseur à compresseur).

Compte-tours électronique.

Montre électrique.

Chauffage électrique de la lunette arrière (suivant équipement).

Allume-cigare.

11 voyants d'alerte.

Radio (suivant équipement).

Borne accessoires (derrière planche de bord) : 10 ampères maxi.

Éclairages intérieurs :

Plafonniers, tableau de bord, commande de chauffage, boîte à gants, cendrier, allume-cigare, clef de contact.

Break 5 ou 7 places (v. page 40).

Carrosserie autoporteuse.

Surface totale des glaces : 2,25 m².

Serrures à condamnation intérieure.

Sièges avant séparés réglables en longueur et inclinaison du dossier.

Appuie-tête avec coiffe réglable (*suivant équipement*).

Sur « Break », « Commerciale », « Ambulance » : banquette arrière escamotable.

Sur « Break » : strapontins.

2 ceintures de sécurité 3 points à l'avant.

Ancrages pour 2 ceintures 3 points et 1 ceinture 2 points à l'arrière. (« Familiale » exceptée, avec ancrages pour 2 ceintures, 3 points à l'arrière).

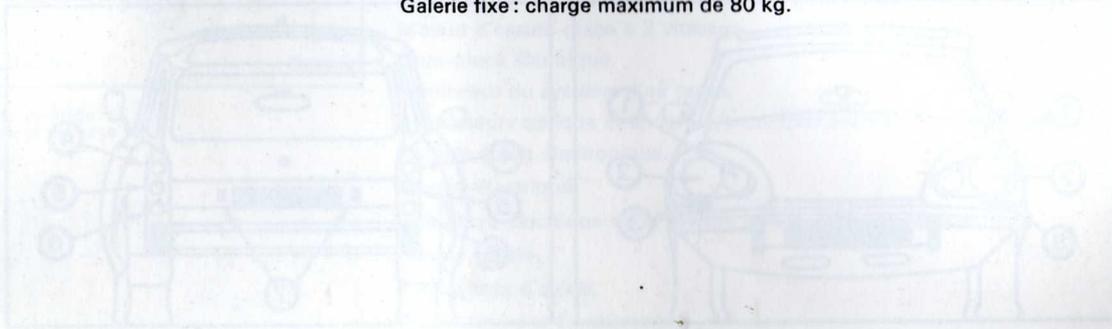
Rétroviseurs intérieur jour-nuit et extérieurs latéraux gauche et droit.

Aération par système d'air pulsé.

Chauffage à réglage thermostatique.

Équilibrage de la porte supérieure de hayon arrière par béquille télescopique à cran d'arrêt.

Galerie fixe : charge maximum de 80 kg.



RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie	56
Conduite et Coût d'utilisation	56
Chargement	56
Caravanning	57
Identification du véhicule	57
Pièces de rechange	57
Déplacements à l'étranger	58

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes "Rodage" et "Révision et garantie".

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des stations-service.

Rodage

Pendant les 1000 premiers kilomètres, ne pas dépasser le régime de 4 000 tr/mn. Éviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler librement qu'au delà de 2 000 km.

Éviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notamment une « Carte de Garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ».

Après les 1000 premiers kilomètres, tout Agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'entretien.

Seules, les fournitures sont facturées.

L'Agent conserve le Certificat de révision et vise la Carte de Garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte à vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux ou trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- l'usage abusif du starter,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du guide d'entretien.

Chargement

Lors d'un transport d'objets lourds et compacts, ne pas oublier :

- d'en répartir la charge pour éviter un déséquilibre du véhicule sur l'essieu arrière.
- d'arrimer convenablement cette charge pour en éviter tout déplacement ou projection brusques, en particulier vers les sièges avant en cas de freinage puissant ou subit.

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consultez auparavant votre agent Citroën qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux sont, en France :

- remorque sans frein : 630 kg
- remorque avec frein continu : 1800 kg *

* Nous attirons particulièrement votre attention sur l'obligation, au dessus de 1400 kg, de pouvoir commander du poste de conduite les freins de la remorque même en cas de défaillance de la transmission des dispositifs de freinage du véhicule tracteur.

Identification**Emplacements**

Plaque constructeur : sous le capot, sur le tablier, côté droit

Marque à froid : sur le dôme d'auvent, côté droit

Plaque moteur : sur le carter moteur, côté droit

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
le poids total en charge
le poids total roulant

Marque à froid : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type

Plaque moteur : la marque
le type du moteur
le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

Pièces de rechange

La pièce d'origine est vendue exclusivement dans le réseau Citroën.

Il est de votre intérêt, pour votre sécurité et votre garantie, de refuser toute autre pièce.

Indiquer sur les commandes :

- le type du véhicule ;
- la série ;
- le numéro dans la série du type ;
- le type et le numéro de moteur.

Le catalogue de pièces de rechange et le manuel de réparation sont en vente chez les Agents et Concessionnaires.

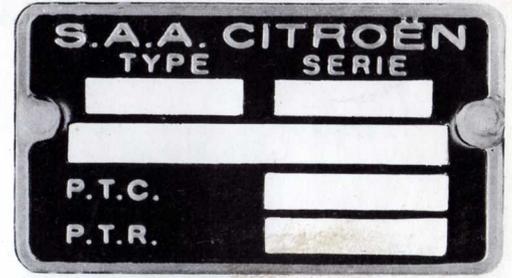


Fig. 56 - Plaque constructeur



Fig. 57 - Plaque moteur

MERKBLATT FÜR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

Reifen: MICHELIN 180 HR 15 X AS

« Krankenwagen »

Druck = 2 atü vorn	2
2,2 atü hinten	1,9
2,4 atü für Ersatzrad	2,2

Kraftstoff: Super

Fassungsvermögen des Kraftstoffbehälters = 65 l

Motoröl: Öl TOTAL Altigrade GT 20 W 40 oder GTS 20 W 50

In sehr kalten Ländern:

Öl TOTAL Altigrade GT oder GTS 10 W 30
Fassungsvermögen des Motors = 4,5 lHydraulische Anlage: Grüne Flüssigkeit « LHM » TOTAL
Fassungsvermögen des Hydraulikbehälters = 5,2 lKühler: Wasser und Frostschutzmittel TOTAL
Fassungsvermögen = 13 l (Break 23) -
10,6 l (Break 20)Scheibenwascher: Wasser, dem man:
— zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B. « Stop-Clair »
— im Winter ein Produkt wie z.B. « Stop-Gel »
zusetzen kannBatterie: 12 V 250/50 Ah - (Break 23)
12 V 200/40 Ah - (Break 20)
Destilliertes Wasser (keine Saure) zufüllenZündkerzen: AC 42 FS - Bosch W 225 T 35 - Eyquem
705 S - Marchal 35.1 B
Siehe weitere Möglichkeiten auf Seite 38
Elektrodenabstand = 0,6-0,7.

Glühbirnen: Siehe Tabelle auf Seite 53

SUMMARY FOR SERVICE STATION

Tyres: MICHELIN 180 HR 15 X AS

Pressures = 29 psi front	Ambulance	29
32 psi rear		28
35 psi spare		29

Petrol: Super (Premium, 4-star, 95 octane)
Capacity = 14 1/2 imp. gallons or 17 US gallonsEngine oil: TOTAL Altigrade GT 20 W 40 or GTS 20 W 50
In very cold countries:
TOTAL Altigrade GT or GTS 10 W 30
Capacity = 8 imp. pints or 9 1/2 US pintsHydraulic system: Green liquid « LHM »
Capacity = 9 imp. pints or 11 US pintsRadiator: Water and "TOTAL" antifreeze
Capacity = 21 imp. pints or 25 U.S. pints
(Break 23) — 19 imp. pints
or 23 U.S. pints (Break 20)Windscreen washer: Water to which can be added
— all seasons: product type "Stop-Clair"
— winter : product type "Stop-Gel"Battery: 12 V 250/50 Ah - (Break 23)
12 V 200/40 Ah - (Break 20)
Distilled water (do not add acid)Sparking plugs: AC 42 FS - Bosch W 225 T 35 - Eyquem
705 S - Marchal 35.1 B
See other possibilities on page 38
Electrode gap = .024" to .027"

Bulbs: See Table on page 53

N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale.**Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accident dans les autres pays.****Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre "Conditions générales" de votre police).**

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO



Pneumatici: MICHELIN 180 HR 15 X AS
Pressioni: « Ambulanza »
 2 kg/cm² per le ruote anteriori 2
 2,2 kg/cm² per le ruote posteriori 1,9
 2,4 kg/cm² per la ruota di scorta 2,2

Carburante: Super
 Capacità = 65 litri

Acce: TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50
 Capacità = 4,5 litri

Impianto idraulico: Liquido verde « LHM »
 Capacità = 5,2 litri

Radiatore: Acqua con anticongelante TOTAL
 Capacità = 13 l (Break 23) - 10,6 l (Break 20)

Lava cristallo: Acqua alla quale è possibile aggiungere:
 — in ogni stagione: un prodotto tipo « Stop-Clair »
 — in inverno: un prodotto tipo « Stop-Gel »

Batteria: 12 V 250/50 Ah - (Break 23)
 12 V 200/40 Ah - (Break 20)
 Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele: AC 42 FS - Bosch W 225 T 35 - Eyquem
 705 S - MARCHAL 35.1 B
 Per le altre marche possibili vedere p. 38
 Distanza degli elettrodi = 0,6 a 0,7 mm

Lampada: Ved. tabella pag. 53

MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO



Neumaticos: MICHELIN 180 HR 15 X AS
Presión: « Ambulancia »
 2 kg/cm² bars delantero 2
 2,2 kg/cm² trasero 1,9
 2,4 kg/cm² rueda de auxilio 2,2

Combustible: Super
 Capacidad = 65 litros

Aceite motor: TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50
 Capacidad = 4,5 litros

Circuito hidraulico: Liquido verde « LHM » TOTAL
 Capacidad = 5,2 litros

Radiador: Agua con anti-hielo TOTAL
 Capacidad = 13 litros (Break 23) - 10,6 l (Break 20)

Lava parabrisa: Agua en la cual se puede agregar:
 — en todos tiempos: un producto del tipo « Stop-Clair »
 — en invierno: un producto del tipo « Stop-Gel »

Bateria: 12 V 250/50 Ah - (Break 23)
 12 V 200/40 Ah - (Break 20)
 Agua distilada (nunca agregar ácido)

Bujias: AC 42 FS - Bosch W 225 T 35 - Eyquem
 705 S - MARCHAL 35.1 B
 Ver otras marcas posibles pagina 36.
 Abertura de los electrodos = 0,6 a 0,7

Lámparas: Ver tablero pagina 53

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre Agent Citroën au sujet des projecteurs "Code".

A Accumulateurs (v. Batterie)		Charge (voyant)	6	Éraflures à la peinture	27
Aération	18	Chargement	56	Entretien	21
Alerte (bloc d')	6	Châssis (numéro)	57	Essuie-glace	16
Allume-cigare	20	Chauffage	18		
Aménagement intérieur	54	Clés	2		
Ampoules (remplacement)	32	Clignotants	16-34	F Feux clignotants	16-34
Ampoules (tableau)	53	Climatisation	18	Freins	14-48
Antigel	25	Combiné antivol	12	Fusibles	37
Antivol	12	Commande auxiliaire d'embrayage	12		
Appel de phares	16	Commutateur d'éclairage	17		
Appuie-tête	8	Compteurs	6	G Garantie	56
Arrêt du moteur	12	Compte-tours électronique	6	Garde au sol (réglage)	14
Assise (réglages)	8	Conduite et coût d'utilisation	56	Garnitures (nettoyage)	28
Avertisseurs	16	Contact	12	Glaces (nettoyage)	26
		Contrôle des voyants rouges	6	Goudron (taches)	27
		Contrôles avant départ			
	 au dos de la notice			
B Batterie (niveau)	22	Correcteur de hauteur	46		
Batterie (entretien)	25	Cotes principales	41		
Batterie (remplacement)	38				
Bloc d'alerte	6	D Dégivrage	18	H Huile moteur (remplissage)	22
Boîte à fusibles	37	Démarrage	12	Huile moteur (voyant)	6
Boîte à gants	2	Déplacements à l'étranger	58	Hydraulique (remplissage)	22
Boîte de vitesses	44	Désembuage	18	Hydraulique (voyant)	6
Bougies	38	Détachage des garnitures	28	Hydraulique (installation)	45
		Dimensions principales	41		
		Distances d'arrêt	15		
C Capacités au dos de la notice		Dossier (réglage)	8	I Identification du véhicule	57
Capot moteur	3			Incidents	29
Caractéristiques techniques	39	E Eau (vérifications et remplissages)	22	Indicateurs de direction	16-34
Caravaning	57	Eau (température)	6	Indicateur de vitesse	6
Carburant (jauge)	6	Éclairage extérieur	17-32	Installation électrique	52
Carburant (remplissage)	3	Éclairage intérieur	20	Installation hydraulique	45
Carrosserie (caractéristiques)	54	Électrodes (écartement)	38	Instruments de bord	6
Carrosserie (entretien)	26	Embrayage	44		
Ceintures de sécurité	10-28			J Jauge de carburant	6
Cendriers	20				
Changement de roue	30				
Changement de vitesses	14				

L Lampes (remplacement)	32	Plexiglas (nettoyage)	28	Témoins d'usure des pneumatiques	26
Lampes (tableau)	53	Pneumatiques	24	Taches sur les garnitures	28
Lavage	26	Poids	40	Tachymètre	6
Lave-glace (commande)	16	Portes (ouvertures)	2	Témoins lumineux	6
Lave-glace (remplissage)	22	Position de conduite	11	Température de l'air	19
Levier des vitesses	14	Pression d'huile moteur	6	Thermomètre d'eau	6
Liquide vert « LHM »	22	Pression hydraulique	6	Thermomètre d'huile	6
Lunette arrière (chauffage)	19	Pression des pneumatiques	24	Transmission	44
Lustrage	27				
M Manivelle démonte-roue	30	R Radiateur (remplissage)	22	U Usure des garnitures des freins... ..	6-15
Marche arrière	14	Radiateur (entretien)	25	Usure des pneumatiques	24
Marque à froid	57	Remorquage	38		
Mise en route du moteur	12	Remplacement de la batterie	38	V Ventilation	18
Montre électrique	6	Remplacement d'une bougie	38	Vérifications avant départ	
Moteur (caractéristiques)	42	Remplacement d'un fusible	37 au dos de la notice	
Moteur (plaque)	57	Remplacement des garnitures de		Verrouillages	2
		frein	15	Vitesses (commande)	14
		Remplacement d'une lampe	32	Vitres (nettoyage)	26
		Remplacement d'une roue	30	Voyants	6
		Renseignements divers	55		
		Retouches de peinture	27		
		Rétroviseurs	11		
N Nettoyage des vitres	26	Révision aux 1000 km	56		
Nettoyage des garnitures	28	Rodage	56		
Niveaux (vérifications et appoints)	22	Roue (remplacement)	30		
Niveau de carburant	6	Roues (permutation)	24		
Numéro de châssis	57				
Numéro de moteur	57				
		S Serrures	2		
		Sièges	8		
P Pare-soleil	20	Signalisation	16		
Permutation des roues	24	Starter	12		
Phares (commande)	17	Suspension	46		
Pièces de rechange	57				
Plafonnier	20-35	T Tableau de bord	7		
Plaque constructeur	57	Taches de goudron	27		
Plaque moteur	57				
Planche de bord	5				

TABLE DES MATIÈRES : page 1

Les descriptions et figures sont données sans engagement.
La société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE (à l'étranger voir pages 58 et 59)

Pneumatiques: Michelin 180 HR 15 X AS sur « Ambulance »
 Pression = 2 bars à l'avant 2
 2,2 bars à l'arrière 1,9
 2,4 bars à la roue de secours 2,2

Carburant: Super
 Capacité = 65 litres

Huile moteur: Huile TOTAL « GT 20 W 40 » ou « GTS 20 W 50 »
 Dans pays très froids:
 TOTAL « GT 10 W 30 » ou « GTS 10 W 30 »
 Capacité carter moteur: 4,5 l
 après échange cartouche filtre à huile: 5 l

Huile boîte de vitesses: Huile « TOTAL Extrême-Pression SAE 80 »
 Capacité boîte de vitesses: 2 l

Graissage général: « TOTAL Multis »

Installation hydraulique: Liquide vert TOTAL « LHM »
 Capacité = 5,2 l

Radiateur: Eau et antigel « TOTAL »
 Capacité = 13 l sur « Break 23 » - 10,6 l sur « Break 20 »

Lave-glace: Eau à laquelle il peut être ajouté :
 — en toute saison: un produit genre « Stop-Clair »
 — en hiver : un produit genre « Stop-Gel »

Batterie: 12 V - 250/50 AH CEI sur « BREAK 23 »
 12 V - 200/40 AH CEI sur « BREAK 20 »
 Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies: AC 42 FS - BOSCH W 225 T 35 - EYQUEM 705 S - MARCHAL 35.1 B
 Autres montes autorisées, voir page 38
 Écartement des électrodes = 0,6 à 0,7 mm

Lampes: Voir tableau page 53

GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux: Essence
 (p. 22) Huile moteur
 Radiateur
 Liquide « LHM »
 Batterie
 Lave-glace

Fonctionnement: Voyants rouges
 Avertisseurs
 Appels de phares
 Éclairage extérieur
 Clignotants
 Feux de stop

Divers: Orientation des rétroviseurs
 Pression des pneumatiques
 Réglage de la garde au sol